
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01486427 6


HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

BALZAC

Ses idées sociales

PUBLICATIONS DE L'ACTION POPULAIRE

Abbé Charles CALIPPE

BALZAC

Ses idées sociales



PARIS
V. LECOFFRE
90, rue Bonaparte.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

CHAPITRE PREMIER

LES PAYSANS

§ I. — Misères paysannes.

CHAPITRE II

LES SUPÉRIORITÉS SOCIALES

CHAPITRE III

LE ROLE DES CURÉS DE CAMPAGNE

§ IV. — **Un curé limousin : l'abbé Bonnet.**

CONCLUSION

DOCUMENTS



AVANT-PROPOS

De toutes les « raisons actuelles de croire », il n'y en a peut-être pas, sinon de plus fortes, du moins de plus concrètes, de plus frappantes et de plus accessibles que celles que M. Brunetière appelait, il y a quelques années, les « raisons morales ou sociales. » Celles-là, Dieu merci, ne sont pas le lot réservé d'un petit nombre de philosophes, bien qu'elles les atteignent, eux aussi, puisqu'ils ne laissent pas d'être des hommes, au plus vif de leurs préoccupations ; par delà cette élite d'esprits sublimes ou subtils, elles vont saisir la foule de ceux qu'absorbent les durs labeurs et sur qui pèsent de tout leur poids les réalités de la peine et de la misère. Les bienfaits temporels et tout à fait tangibles qui gagnent à l'Eglise l'estime et l'affection des peuples ne facilitent-ils pas, en effet, la confiance aux divines espérances qu'elle apporte ?

Or, malgré d'heureuses recherches et des études fort suggestives, mais encore trop fragmentaires, on ne sait pas assez, en général, combien ces « raisons » — de tous les côtés à la fois, et souvent sous des formes bien inattendues, — furent mises en lumière, en France, dans tout le cours du XIX[e] siècle.

Au fait, partout où l'idée catholique brille de quelque éclat, et même en des hommes peu recommandables et peu sûrs, l'idée sociale brille d'un éclat pareil. Elle prend les aspects les plus divers, s'adapte aux situations et aux points de vue les plus contradictoires ; et elle n'en paraît que plus riche, plus souple et plus féconde. Nous la trouvons au début, ferme, savante, autoritaire chez Joseph de Maistre ; intuitive, sentimentale, libérale, frisant même l'hétérodoxie chez Chateaubriand et surtout chez Ballanche. Les deux courants se rejoignent dans le premier Lamennais, et puis se divisent encore ; mais partout où l'on trouve de grands chrétiens, on trouve en eux, plus ou moins précises quoique toujours vivantes, les doctrines sociales du Christianisme, aussi bien du côté de Lacordaire, de Montalembert et de cet admirable Ozanam que du côté de Louis Veuillot qu'en ce temps-là on leur opposait et qui, sous ce rapport et sous d'autres

encore, se présente à nous aujourd'hui comme leur grand et glorieux émule. M. de Melun les réalise en de belles et charitables œuvres. Le Play les appuie sur l'observation méthodique et scientifique des faits. Gratry les montre aux sources mêmes de la théologie et de la philosophie chrétiennes. Elles inspirent ce royaliste mystique et profond, Blanc-Saint-Bonnet. Buchez, ce révolutionnaire, en est tout nourri. Bordas-Demoulin, janséniste et gallican, leur cherche, de concert avec son disciple et ami François Huet, un point d'appui dans la métaphysique platonicienne. Avec ces dernières, elles ont déjà passé les frontières du Catholicisme orthodoxe; elles les franchissent davantage encore avec un Lamartine et surtout avec Victor Hugo et Michelet, mais c'est d'elles que leur vient le plus clair de leurs conclusions sociales : ce pauvre Hugo qui croyait émettre un paradoxe énorme, presque une absurdité, en mettant en scène un Pape matériellement faible et opprimé, qui prend en mains, devant les puissants, la défense des opprimés et des faibles, que n'a-t-il vécu plusieurs années de plus! Que dis-je! il en arrive quelque chose au socialisme lui-même par l'intermédiaire d'un Saint-Simon et d'un Enfantin ; et Auguste Comte n'a réussi à

mettre sur pied le positivisme qu'en s'appropriant et en transposant Joseph de Maistre, le premier Lamennais — et saint Paul qu'il considérait et que plusieurs de ses disciples considèrent encore tranquillement comme son précurseur !

***

Si intéressante et significative que soit cette rapide énumération, elle n'est pas complète. Nous y avons omis, notamment, un écrivain qui occupe l'une des premières places dans l'histoire de la littérature française — et des idées sociales — au XIXe siècle : Balzac.

Né à Tours le 16 mai 1799, mort à Paris le 20 août 1850, Balzac nous a laissé, sous ce titre général : *La Comédie humaine,* une œuvre extrêmement touffue et, sous certains rapports, très puissante. Dans cette série de scènes de la vie privée, de la vie de province et de la vie parisienne, de la vie militaire, de la vie de campagne et de la vie politique, comme dans les « Etudes philosophiques » et les « Etudes analytiques » qui les complètent, il s'est plu à évoquer les personnages tour à tour les plus remuants, les plus inquiets, les plus encombrants, les plus candides, les plus

félins de son temps, et même du nôtre. « Pour user de l'expression d'un illustre naturaliste, (Louis Agassiz), ses personnages sont devenus des « types prophétiques », depuis ses Gaudissart, jusqu'à ses Rastignac et ses Rubempré. Nous les coudoyons encore dans la vie quotidienne ; ils se sont modelés sur les héros de Balzac ; et c'est ainsi que, bien plus qu'il ne le croyait lui-même, il a fait « concurrence à l'état-civil (1). »

Avant d'être « homme de lettres », Balzac avait été clerc d'avoué et de notaire : c'est là qu'il vit pour la première fois le rôle immense et complexe que jouent dans notre société les « affaires » et que l'idée lui vint d'y chercher le thème principal de ses contes, de ses nouvelles, de ses études de mœurs. Est-ce là aussi, comme l'affirme un des historiens de notre littérature, qu'il prit « l'idée et le goût de ces plaisanteries odieuses qu'il a si prolixement étalées dans ses romans (2) », et qui en rendent en effet la lecture si difficile et parfois si rebutante ? Toujours est-il que si Balzac, selon le mot de Sainte-Beuve, « a la plume

(1) Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, 1898, p. 452 (note).
(2) G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, 1902, p. 986.

scabreuse », et, en « naturaliste » impénitent, peint les gens tels qu'il les voit, il se dégage de ses pénétrantes observations des conséquences dont la gravité mérite de fixer notre attention.

***

« Pour ma part, écrivait assez récemment M. Paul Bourget, la longue enquête sur les maladies morales de la France actuelle... m'a contraint de reconnaître à mon tour la vérité proclamée par des maîtres d'une autorité bien supérieure à la mienne : Balzac, Le Play et Taine, à savoir que, pour les individus comme pour la société, le Christianisme est à l'heure présente la condition unique et nécessaire de santé ou de guérison (1). »

Comment Balzac est-il arrivé à cette conclusion ? Il faudrait, pour bien l'expliquer, tout un livre dans lequel on suivrait par le menu l'histoire des réflexions auxquelles il s'est livré, des expériences qu'il a faites, des influences qu'il a subies : on y verrait progressivement s'affermir en lui et s'affirmer dans ses

(1) *Œuvres complètes de Paul Bourget,* t. Ier, préface (1899) ; p. XI.

écrits cette « espèce d'apologétique expérimentale » dont parle M. Bourget, et qui, basée sur une analyse patiente et toute réaliste des mœurs individuelles et sociales, ne manque assurément ni de sérieux ni de profondeur.

« La loi de l'écrivain, déclarait Balzac dans la préface qu'il inséra en tête de la *Comédie humaine,* ce qui le fait tel, ce qui, je ne crains pas de le dire, le rend égal et peut-être supérieur à l'homme d'Etat, est une décision quelconque sur les choses humaines, un dévouement absolu à des principes. »

A quels « principes » s'est dévoué Balzac ? Et comment voulait-il qu'on les appliquât ? Nous le rechercherons au cours de ces pages ; et, pour arriver à des résultats plus pratiques et plus concrets, nous nous placerons au point de vue particulier de la vie rurale dont l'examen retint si longtemps et si justement son attention.

C'est surtout de 1830 à 1848, — entre deux révolutions, — que Balzac s'inquiéta du problème agraire. Il l'étudia en artiste appliqué, comme lui-même le déclare, à « mettre en relief les principales figures d'un peuple oublié par tant de plumes à la poursuite de sujets nouveaux (1) » ; mais surtout en réformateur

(1) Avant-propos des *Paysans.*

social, attentif à déjouer par d'intelligentes et justes initiatives les projets menaçants des sectes révolutionnaires. Ces préoccupations, dont il est facile de retrouver la trace dans ses œuvres d'alors, nous ont valu trois livres; et c'est justement de l'un d'eux que Balzac lui-même nous a dit qu'il était « le plus considérable de ceux qu'il a résolu d'écrire (1). »

Pour traduire les impressions multiples que suggèrent les faits, et pour en décrire, sans trahir la réalité, tous les aspects, rien ne vaut sans doute la forme littéraire dont Balzac aimait à se servir : le roman, tel qu'il le concevait, est une monographie des groupes sociaux les plus typiques, où l'on peut faire mouvoir, dans leur vivante diversité, des représentants de toutes les idées et de toutes les mœurs d'un temps ; et, par ce côté, il ne se prête donc pas moins aux subtiles analyses qu'aux plus vastes synthèses. Que Balzac nous transporte dans le bourg du Dauphiné qui est le théâtre des entreprises philanthropiques du *Médecin de campagne* (1833), dans le canton limousin où le *Curé de village* (1839) exerce son apostolat, ou bien dans le hameau bourguignon où

(1) Avant-propos des *Paysans*. — Voir cet Avant-propos aux Documents, § 1.

s'agitent et conspirent les *Paysans* (1844), les grandes lignes du tableau sont les mêmes, et certains traits ne sont plus accusés, ici ou là, que pour faire mieux ressortir l'ensemble.

De si loin que viennent les observations critiques et les avertissements que ces livres nous apportent, nous ne les recueillerons pas sans profit si, plus que jamais, l'avenir prochain dépend de la direction sociale et religieuse que vont prendre les populations rurales. Quoi qu'il paraisse, nos mœurs et nos lois ont subi, depuis un demi-siècle, trop peu de modifications essentielles pour que nous n'y trouvions pas sur le mal présent, ses causes et ses remèdes, des indications utiles.



BALZAC
Ses idées sociales

CHAPITRE PREMIER

LES PAYSANS

§ I. — Misères paysannes.

Balzac nous a laissé de l'état des campagnes une peinture très sombre et qu'on croirait chargée. Les paysans qu'il nous présente, à quelque province qu'ils appartiennent, « croupissent, dit-il, dans la fange (1) », et, par ignorance, incurie ou routine, ne tirent presque rien d'un sol naturellement fertile. La terre est riche, tandis que les terriens sont pauvres : voilà le contraste douloureux et singulier qu'il observe et qui lui fait jeter des cris d'angoisse.

Or, la misère ne va jamais seule.

(1) *Le Médecin de campagne.*

Balzac note en passant le dommage que cause à la santé une existence trop peu conforme aux lois essentielles de l'hygiène : « Les gens de la campagne se nourrissent si mal, écrit-il, que leurs maladies ne viennent que de leur indigence (1). » Mais qu'est-ce que cette infériorité physique, si vivement qu'elle importe à l'avenir de la race, à côté des difformités morales qui ne peuvent d'ailleurs que l'aggraver ! C'est le mérite de Balzac d'avoir dit nettement par combien de côtés le vice touche à la misère et d'avoir montré qu'il en est toujours la suite forcée, quand d'aventure il n'en est pas la cause. Car, pour quelques traits d'héroïsme que l'on découvre chez les misérables et qui ravissent la pensée comme une apparition inattendue de « l'Evangile en haillons (2) », que d'autres ne font honneur ni à l'Evangile, ni à l'humanité, ni à rien ! « L'homme absolument probe et moral est, dans la classe des paysans, une exception. Les curieux demanderont pourquoi : ... Le travail, quand il écrase le corps, ôte à la pensée son action purifiante, surtout chez les gens ignorants. Enfin, pour les paysans, leur misère est leur raison d'Etat (3). »

(1) *Le Médecin de campagne.* — (2) *Ibid.* — (3) *Les Paysans.*

En veut-on un exemple concret? Qu'on écoute les paroles brèves, mais significatives, qu'échangeaient un jour une châtelaine bienfaisante et un vaurien précoce :

« Il ne faut pas prendre le bien d'autrui, mon petit ami.

« — Madame, *faut manger* (1). »

Peut-être pense-t-on que cet incorrigible maraudeur était enchanté de trouver pour ses larcins cette excuse; et tel était, précisément, l'avis du curé de l'endroit qui disait un jour, à propos d'un dialogue pareil : « A voir comment ils s'appuient sur leur misère, on devine que ces paysans tremblent de perdre le prétexte de leurs débordements (2). » Mais n'en faut-il pas plaindre davantage ces pauvres gens auxquels le mal finit par offrir tant d'attraits qu'il les attache à leur misère, comme des forçats à leur chaîne!

Qu'est-ce qui amendera d'une manière durable et sûre cette catégorie de coupables? Il ne faut compter que fort peu sur le Code pénal, puisqu'au contraire il contribue plus d'une fois, par ses sanctions mêmes, à les jeter dans le désordre ou à les y retenir. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on voit des sans-travail

(1) *Les Paysans*. — (2) *Ibid.*

ou des sans-logis, des fainéants ou des vauriens demander aux asiles qu'ouvre si libéralement l'Etat aux délinquants le vivre et le couvert : « Dans vos prisons, clamait brutalement cet autre, on est *ben* mieux que *su nout'* paille (1). »

Il y a bien une force qui pourrait exercer sur eux une action efficace et bienfaisante : c'est le Christianisme. Encore ne le peut-il, en dehors de certaines conditions économiques, que d'une manière exceptionnelle, insuffisante et tout à fait incertaine. Et c'est bien ce que laissait entendre, en un style très pittoresque, Balzac lui-même : « La religion devrait commencer par lui donner des pantalons, mon cher abbé », disait déjà, dans les *Paysans,* à propos d'un vagabond déguenillé, l'écrivain Blondet à l'abbé Brossettes. D'autres lui font écho : « Ah ! mon cher, nous accusons trop souvent la misère. Soyons indulgents pour le plus actif de tous les dissolvants sociaux. Là où règne la misère, il n'existe plus ni pudeur, ni crimes, ni vertu, ni esprit... (2). La vertu, socialement parlant, est la compagne du bien-être... (3). La moralité commence à l'aisance... (4). »

(1) *Les Paysans.*
(2) *La peau de chagrin.*
(3) *Un ménage de garçon.*
(4) *Les Paysans.* — Nous avons reproduit, aux Documents,

Pauvreté n'est pas vice, dit un ancien proverbe. Aussi bien ne s'agit-il pas ici, à proprement parler, de la pauvreté, mais de la misère. Et si l'on trouve parfois des gens qu'une indigence cruelle n'empêche pas de résister à toutes les séductions du mal, que pouvons-nous en conclure si ce n'est que leur héroïsme n'est pas le lot commun de l'humanité ? En règle générale, l'observation de Balzac n'est que trop fondée ; si le bien-être et l'aisance n'entraînent pas forcément la vertu, ce qui est évident, il n'en est pas moins vrai que l'exercice normal de la vertu exige, non pas précisément le bien-être et l'aisance, mais, d'après un enseignement de saint Thomas rappelé par Léon XIII, un minimum suffisant de biens (1).

§ II, une scène assez curieuse où Balzac nous présente un certain vagabond nommé Mouche, qui est, selon lui, la vraie « personnification de l'indigence. »

(1) C'est dans l'Encyclique sur la *Condition des ouvriers* que Léon XIII a formulé cette doctrine, dont voici l'expression, empruntée à saint Thomas d'Aquin lui-même : « Pour bien vivre, il faut à l'homme deux choses : l'une, et c'est la principale, consiste à agir vertueusement, car c'est la vertu qui fait bien vivre ; l'autre, secondaire et pour ainsi dire instrumentale, est d'avoir une part suffisante des biens corporels dont l'usage est nécessaire à l'exercice de la vertu... L'Etat doit s'employer à ce qu'il y ait une somme suffisante des choses nécessaires pour bien vivre. » — « Ad bonam unius hominis vitam duo requiruntur : unum principale, quod est operatio secundum virtutem (virtus enim est qua bene vivitur) ; aliud vero secundarium et quasi instrumentale, scilicet corporalium bonorum sufficientia, quorum usus est necessarius ad actum virtutis... Requiritur ut per regentis industriam necessariorum ad bene vivendum adsit sufficiens copia... » *De regimine principum*, lib. I, cap. XV.

§ II. — Les responsabilités.

Evidemment, ceux dont on essaie d'étudier ici, d'après Balzac, la condition, ne constituent dans la classe des paysans qu'une plus ou moins notable minorité ; mais la seule existence de cette minorité nous révèle dans le peuple tout entier une désorganisation profonde dont Balzac, très hardiment, a cherché et noté les causes.

« Ah ça ! que faites-vous dans vos salons, vous autres (1) ? » répondait un jour, à la comtesse qui avait osé le réprimander, quelque vagabond incivil. Celui-là n'était donc pas de ceux qui ont la fierté de penser, comme ce loyal républicain des *Paysans,* que « le peuple doit donner l'exemple aux riches. » Il traduisait pourtant, à sa manière, la pensée intime de Balzac : c'est que le mal commence à se répandre dans la société de haut en bas, en

(1) *Les Paysans.*

attendant que, tôt ou tard, les classes élevées voient remonter d'en bas et se retourner contre elles les conséquences des doctrines qu'elles professent et des exemples qu'elles donnent.

En effet, Balzac ne s'est pas lassé de montrer dans l'attitude de l'aristocratie et surtout de la bourgeoisie, l'origine première des erreurs et des fautes qui caractérisent, au point de vue religieux, moral, économique, les partis antisociaux. « Comment voulez-vous que les masses deviennent religieuses, répétait un de ses personnages, si elles voient l'irréligion au-dessus d'elles (1) ? » Et comment, insistait un autre, deviendront-elles jamais respectueuses du bien d'autrui si elles voient le droit de propriété violé par ceux mêmes qui sont, tout les premiers, intéressés à s'en constituer les intègres gardiens ? Lorsque, par exemple, « des paysans ont fait deux lieues pour aller à leur ouvrage et qu'ils reviennent bien fatigués le soir, s'ils voient des chasseurs passant à travers les champs et les prairies pour regagner plus tôt la table, croyez-vous qu'ils se feront un scrupule de les imiter ?... Quel sera le délinquant : celui qui travaille ou celui qui s'amuse (2) ? »

(1) *Le Curé de village.*
(2) *Le Médecin de campagne.*

Car, de ce qu'une propriété est petite, il ne s'ensuit aucunement qu'on puisse ne pas la respecter. « Le château, le champ, la chaumière, l'arbre sont également sacrés, dit le *Médecin de campagne,* et le Droit ne s'augmente ni ne s'affaiblit par les différentes valeurs des propriétés. » Que dis-je ? une injustice dont un pauvre est la victime cause tôt ou tard un dommage grave aux riches ; elle sert à fomenter la guerre sociale : guerre des faibles contre les puissants où ce ne sont pas les puissants qui gagnent la victoire finale et décisive. Quand c'est le pouvoir politique lui-même qui donne cet exemple et cède à cette tentation, c'est, pour tout un pays, une source perpétuelle d'agitations et de révoltes ; cela est fort bien observé : « Les gens auxquels le pouvoir est momentanément confié n'ont jamais pensé aux développements nécessaires d'une injustice commise envers un homme du peuple. Un pauvre obligé de gagner son pain quotidien ne lutte pas longtemps, il est vrai ; mais il parle, et trouve des échos dans tous les cœurs souffrants. Une seule iniquité se multiplie par le nombre de ceux qui se sentent frappés en elle. Ce levain fermente. Ce n'est rien encore; il en résulte un plus grand mal. Ces injustices entretiennent chez le peuple une sourde haine envers les

supériorités sociales ! Le bourgeois devient et reste l'ennemi du pauvre ; le vol n'est plus un délit ou un crime : c'est une vengeance. Si, quand il s'agit de rendre justice aux petits, un administrateur les maltraite et filoute leurs droits acquis, comment pouvons-nous exiger, de malheureux sans pain, résignation à leurs peines et respect aux propriétés ? »

On pense bien que Balzac n'a pas restreint son enquête à des faits de ce genre et d'une importance, en somme, secondaire. Il les signale, mais ne s'y arrête pas. Avec quelle inlassable patience, au contraire, il montre dans le mépris du travail utile le principe de tout le mal et flétrit, dans l'oisiveté et la spéculation, la double forme de l'usure !

« Son fils bien-aimé ne savait rien faire, écrivait-il un jour d'un de ses personnages ; mais, comme il le destinait à l'état de propriétaire, il le laissa croître en richesse et en sottise (1). »

Ce n'est pas à dire, évidemment, que la richesse et la sottise marchent fort bien ensemble, ni que les grandes fortunes soient des fiefs à l'usage des fainéants, des incapables ou des sots ; mais Balzac avait sa manière à lui de fustiger ceux qui ne voulaient faire autre

(1) *Un ménage de garçon.*

chose que de toucher leurs rentes et ne cherchaient pas, au surplus, un emploi intelligent de leur existence.

Et il ne les condamnait pas sans raison. « Pour le peuple, écrit-il dans le *Médecin de campagne*, le droit de vivre sans travailler constitue seul un privilège. A ses yeux, quiconque consomme sans produire est un spoliateur. » Ce médecin, homme d'idées et d'audace, était lui-même, sans doute, de cet avis, car il déclarait, sans plus de détours : « La vie des oisifs est la seule qui coûte cher ; peut-être même est-ce un vol social que de consommer sans rien produire. »

C'est qu'il y a deux manières de porter aux intérêts de la communauté humaine un préjudice coupable : la première, en refusant d'apporter à la formation de l'avoir social sa part obligatoire de coopération et de travail personnel ; la deuxième, en s'appropriant par des moyens injustes une part de la richesse due au travail d'autrui. « Les bourgeois volent au coin du feu, opine durement un paysan, c'est plus profitant que de ramasser ce qui traîne au coin des bois (1). »

(1) On trouvera aux Documents, § III, quelques textes de Balzac bien significatifs sur la spéculation, l'agiotage et leurs conséquences sociales.

Or, il n'est pas rare qu'une société indulgente aux crimes notables et notoires soit cruelle aux plus insignifiants délits quand ils ont pour auteurs des pauvres. Devant ce traitement si dissemblable la colère s'amasse au cœur du peuple ; et si longtemps qu'elle tarde à s'exprimer, elle ne reste jamais sans effet, ni sans interprète. Il traduisait bien les pensées de ses pareils, ce personnage misérable et violent des *Paysans* qui osait dire au « seigneur » de son village : « Eh bien, ça finira mal ! Vous serez cause de quelque mauvais coup. Je viens de voir votre garde, ce gringalet de Vatel, qui a failli tuer une pauvre vieille femme pour un brin de bois. On fera de vous un ennemi du peuple, et l'on s'aigrira contre vous dans les veillées ; on vous maudira tout aussi dru qu'on bénissait feu madame !... La malédiction des pauvres, monseigneur, ça pousse ! et ça devient *pus* grand que le *pus* grand *ed'*vos chênes, et le chêne fournit la potence... Personne, ici, ne vous dit la *varité : la v'là,* la *varité !* »

Chose étrange et tout à fait caractéristique ! le même avertissement reparaît plus tard, dans le même livre, sur les lèvres du curé qui, en voyant avec quelle froide réserve on accueillait ses projets apostoliques, se disait à lui-même :

« Mon Dieu, si votre volonté sainte est de déchaîner les pauvres comme un torrent pour transformer les sociétés, je comprends alors que vous abandonniez les riches à leur aveuglement ! »

---

§ III. — La guerre sociale.

Cette guerre sociale, que faisaient également craindre l'apathie des uns et la misère des autres, Balzac s'effrayait de voir qu'elle éclatait déjà sous les auspices du Code.

S'il est vrai que les lois successorales « influent incroyablement, comme l'a écrit Tocqueville, sur l'état social des peuples (1) », et si elles exercent, comme l'a dit Le Play, « l'action la plus directe et la plus énergique sur tous les autres éléments de l'organisation des sociétés (2) », on comprendra le soin que Balzac mit à les étudier. C'est au partage égal et forcé des biens qu'il s'en prend. Il n'est assurément pas le seul, parmi les penseurs sociaux de ce siècle dont l'avis compte, qui s'en soit nettement déclaré l'adversaire; mais on peut dire qu'il est avec Le Play, et avant lui,

(1) *La Démocratie en Amérique*, l. III, ch. II.
(2) *La Réforme sociale*, l. I, ch. II, § 18.

le plus grand et celui dont l'argumentation est la plus riche et la plus vigoureuse.

Le vrai coupable, à ses yeux, c'était, ni plus ni moins, le code Napoléon.

Il faut lire ce réquisitoire qu'il écrivait (*Louis Lambert*) vers 1832 :

« Le Code, que l'on regarde comme la plus belle œuvre de Napoléon, est l'œuvre la plus draconienne que je sache. La divisibilité territoriale poussée à l'infini, dont le principe est consacré par le partage égal des biens, doit engendrer l'abâtardissement de la nation, la mort des arts et celle des sciences. Le sol trop divisé se cultive en céréales, en petits végétaux ; les forêts et, partant, les cours d'eau disparaissent ; il ne s'élève plus ni bœufs ni chevaux. Les moyens manquent pour l'attaque comme pour la résistance. Vienne une invasion, le peuple est écrasé : il a perdu ses grands ressorts, il a perdu ses chefs. Et voilà l'histoire des déserts ! »

Ce n'est pas une, mais dix et vingt fois que Balzac a entrepris de montrer l'action néfaste de cette loi tout individualiste. Il a vu venir de loin tout un peuple qui, grâce au Code, partagerait, émietterait la grande propriété et anéantirait ainsi la propriété même. Les terres se morcellent entre les mains des nobles, et

passent par une évolution fatale aux mains des bourgeois auxquels ce morcellement même les rend accessibles; de plus en plus divisées et réduites à « des moitiés, des tiers, des quarts, des dixièmes de centiare », elles arrivent enfin aux paysans qui les subdivisent encore jusqu'aux dernières limites du possible.

« Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcelle et divise le sol, le partage et coupe un arpent de terre en cent morceaux, convié toujours à ce festin par une petite bourgeoisie qui fait de lui, tout à la fois, son auxiliaire et sa proie. Cet élément insocial créé par la Révolution absorbera quelque jour la bourgeoisie, comme la bourgeoisie a dévoré la noblesse. S'élevant au-dessus de la loi par sa propre petitesse, ce Robespierre, à une tête et à un million de bras, travaille sans jamais s'arrêter, tapi dans toutes les communes, intronisé au conseil municipal, armé en garde national dans tous les cantons de France par l'an 1830 (1) », — et aujourd'hui, par surcroît, déclaré souverain !

Voici, d'ailleurs, un exemple typique : « La commune d'Argenteuil, observe Balzac dans le *Curé de village*, compte 38.895 parcelles de

(1) *Les Paysans*, Avant-propos.

terrain, dont plusieurs ne donnent pas quinze centimes de revenu !.... On a des propriétaires de quinze, de vingt-cinq centimes de revenu ! » Et, par surcroît, « le paysan ne rend rien de ce qu'il a conquis. Une fois que cet ogre a pris un morceau de terre dans sa gueule toujours béante, il le subdivise tant qu'il y a trois sillons. Encore alors ne s'arrête-t-il pas ! Il partage les trois sillons dans leur longueur, comme monsieur vient de vous le prouver par l'exemple de la commune d'Argenteuil. »

Balzac ne peut en parler froidement : en artiste qu'il est, il tremble pour l'avenir de l'art : « Mon Dieu, comment ne comprendrait-on pas que les merveilles de l'art sont impossibles dans un pays sans grandes fortunes ! » Il faut l'entendre plaisanter « les fabriques de calicot et les plates inventions de l'industrie moderne... Quelles habitations, quels beaux ouvrages d'art, quelles étoffes brochées d'or laissons-nous ? Les jupes de nos grand'mères sont aujourd'hui recherchées pour couvrir nos fauteuils. Usufruitiers égoïstes et ladres, nous rasons tout et nous plantons des choux là où s'élevaient des merveilles ! »

Que faire, en effet, avec toutes ces parcelles ? Chacun les exploite comme il peut, sans avoir égard aux intérêts généraux de l'agriculture et

du pays. De là, « ces trompeuses merveilles enfantées par ce que d'imbéciles économistes nomment la *petite culture,* le résultat d'une faute politique à laquelle nous devons de porter l'argent français en Allemagne pour y acheter des chevaux que notre pays ne fournit plus, une faute qui diminuera tellement la production des bêtes à cornes, que la viande sera bientôt inabordable, non pas seulement au peuple, mais encore à la petite bourgeoisie. »

Et comme le paysan « n'a pas d'autre passion, d'autre désir, d'autre vouloir que de mourir propriétaire », il économise. Ils sont trois millions de familles, au moins, qui amassent, et donc qui « enterrent annuellement cinquante francs et soustraient ainsi cent cinquante millions au mouvement de l'argent. » Et puisque les paysans, paraît-il, mettent environ sept ans à se réserver de quoi payer un champ, c'est donc onze cents millions, ou peu s'en faut, qui « dorment » ainsi sept années, improductifs. « Mais, comme la petite bourgeoisie en enterre bien autant et se conduit de même à l'égard des propriétés auxquelles le paysan ne peut pas mordre, en quarante-deux ans, la France perd les intérêts d'au moins deux milliards, c'est-à-dire environ cent millions en sept ans. » Et, ô rêves de Perrette, que

n'eût-on pas fait avec tous ces millions ! Le paysan joue donc à qui gagne perd : en économisant de cette façon, « le prolétariat se prive lui-même de six cents millions de salaires. »

La propriété, dès lors, n'est plus qu'un mot vide et un « non-sens. » Si encore elle aidait à vivre ! Mais, loin de suffire à l'entretien de ceux qui la détiennent, elle contraint ces « propriétaires-mendiants », dont la richesse nominale fait ressortir mieux la pauvreté réelle, à recourir aux emprunts hypothécaires ; elle introduit dans les campagnes l'usure vorace qui les trouble et les épuise ; elle sacrifie la terre à l'argent ; elle en fait la victime-née du veau d'or et de ces « forbans », les usuriers.

Ne voit-on pas la prise facile qu'auront par là, sur les terriens grands ou petits qui souffriront le plus de ce désordre, les prédications révolutionnaires ? Et ne sera-ce point le communisme qui, sous une forme ou sous une autre, bénéficiera le dernier de ces malheurs publics et privés ?

Pour l'empêcher d'en bénéficier, et pour résister à l'action diverse et combinée des pauvres, des riches et du Code lui-même, Balzac a dit nettement ce qu'il souhaitait qu'on fît.

CHAPITRE II

LES SUPÉRIORITÉS SOCIALES

§ I. — **Comment elles se forment.**

C'est à ce qu'il appelait, d'un nom caractéristique, les « Supériorités sociales » que Balzac confie comme un office propre et un devoir d'état, le soin de la réforme sociale. Formées de tous ceux que leur intelligence ou leur fonction élève, par une ascension naturelle et forcée, au-dessus des autres, elles n'ont pas l'inflexible rigidité des aristocraties de naissance; elles recueillent dans leur sein quiconque en est digne, et ne réservent les premiers rangs qu'aux meilleurs. Comme telles, elles correspondent assez exactement à ce que

Le Play nomma plus tard les « Autorités sociales. »

C'est en effet dans la noblesse, dans la bourgeoisie et dans le peuple que Balzac prend, indistinctement, ses réformateurs les plus actifs. Il ne leur demande pas leurs titres, mais leurs services ; seule, leur capacité de se dévouer les classe. — Ici, c'est une grande dame, la comtesse de Montcornet, qui, dans la campagne où elle réside, organise l'assistance par le travail (1) ; là, c'est un médecin, originaire d'une famille plus modeste mais fort aisée, qui rêve de devenir et qui devient, selon sa propre expression, « une sœur de charité pour tout un pays (2) » ; ailleurs, c'est une fille de paysans enrichis, Mme Graslin, qui se dit : « Je suis née du peuple, et veux retourner au peuple (3) », et qui fait de cette parole sa règle de conduite.

Une pensée franchement chrétienne les inspire tous et les soutient. On se tromperait,

(1) *Les Paysans.* — « Ils donnaient du chanvre à filer et payaient la façon ; la comtesse faisait ensuite fabriquer de la toile avec ce fil, pour faire des torchons, des tabliers, de grosses serviettes pour la cuisine et des chemises pour les indigents. Le comte entreprenait des améliorations qui voulaient des ouvriers, et il n'employait que ceux des communes environnantes. »

(2) *Le Médecin de campagne.*

(3) *Le Curé de village.*

si l'on ne s'attendait à rencontrer chez eux qu'une religiosité vague, toute en imaginations romanesques et en formules sentimentales. Leur religion, au contraire, est précise et bien définie, puisqu'elle repose sur les vérités les plus essentielles ; elle est ferme et sincère, puisqu'elle les porte au sacrifice d'eux-mêmes. Ils ont le sens social et, comme ils disent, « le sens divin de la religion catholique. » Voici, en quelques mots, leur doctrine : « Il est une conviction dans l'homme, celle de sa chute, de son péché, d'où vient partout l'idée des sacrifices et du rachat. La mort du Rédempteur, qui a racheté le genre humain, est l'image de ce que nous devons faire » nous-mêmes (1). De ce fait, de ce dogme central, une importante conséquence se dégage : la nécessité pour tout chrétien de s'associer personnellement à l'œuvre de l'Homme-Dieu et, puisqu'il a concouru à la chute, de concourir aussi au relèvement de l'humanité. Comment ? En tâchant de prévenir ou de réparer les suites de la faute originelle et les troubles qu'elle a causés, au point de vue intellectuel, moral et matériel, dans la vie

(1) *Le Curé de village*. — Nous avons inséré *in extenso*, aux Documents, § IV, la très curieuse exhortation au devoir social que Balzac met sur les lèvres d'un de ses curés, et dont ces quelques lignes sont extraites.

sociale. Ignorances, douleurs, indigences : il n'est rien qui ne relève de l'action bienfaisante et rédemptrice des chrétiens; sur tous ces points chacun doit, dans la mesure de sa fortune, de son talent, de sa fonction, contribuer à la restauration intégrale de l'ordre, et travailler au bonheur complet des autres.

Tel est l'enseignement des réformateurs sociaux de Balzac : il faut voir de quelle manière il est compris, appliqué et tout spécialement adapté à la solution du problème agraire.

§ II. — Comment elles agissent : le devoir social des propriétaires.

Si Balzac a flétri les propriétaires qui « se laissent vivre et mourir », et s'en tiennent là, on ne s'étonnera pas qu'il loue ceux qui agissent, et qu'il les y encourage. Ils ne sont, à ses yeux, des *bénéficiers* qu'à la condition d'être des *bienfaiteurs*. Leur devoir est d'offrir aux autres les moyens de participer, eux aussi, au bien-être élémentaire et même à l'aisance. Comment ? Non seulement en se constituant les « aumôniers des pauvres », mais aussi, et surtout, en occupant les ouvriers et en leur donnant, ce qui est pour tous une condition normale de l'existence, la faculté de vivre de leur travail. Devoir impérieux, notons-le bien, et qui est la formule même et la loi des rapports sociaux : qui le transgresse paie sa faute de sa bourse ou de sa tête ; ceux-là perdent justement leurs privilèges qui ne

s'acquittent pas des obligations que le privilège impose.

La première de ces obligations, la bienfaisance suprême et normale qui est utile à tous, qui sert à tout, c'est le travail, encore une fois, et toujours le travail.

« Le propriétaire qui emploie son temps à corriger un simple vice d'exploitation dans une commune fait à son pays autant de bien que peut en faire le meilleur médecin : si l'un soulage les douleurs de quelques hommes, l'autre panse les plaies de la Patrie. » Voilà donc, dans le *Médecin de campagne,* du patriotisme comme il faut, et qui repose la pensée. Que de fois Balzac l'a répété, et sous combien de formes ! « Celui qui fertilise un coin de terre, a-t-il écrit, qui perfectionne un arbre à fruit, qui applique une herbe à un terrain ingrat est bien au-dessus de ceux qui cherchent des formules pour l'humanité. » Car, au moins, il ne s'égare point en de vaines rêveries, et il connaît le résultat de son effort. Et justement, le *Curé de village,* d'où sont tirées ces lignes, est la démonstration par le fait « du bien qu'un propriétaire peut opérer » sur ses terres « en y résidant. » Encore faut-il qu'il y réside. Sinon, le meilleur « curé » du monde ne parviendra jamais à faire comprendre à des villa-

geois « les grandes choses qui résulteraient pour la paroisse de la présence d'un riche charitable, en expliquant que, les devoirs du pauvre étant aussi étendus envers le riche bienfaisant que ceux du riche l'étaient envers le pauvre, leur aide devait être mutuelle. » S'entr'aider dans le travail et par le travail, c'est le principe, la grande loi de l'assistance fraternelle. Balzac aimait à revenir sur cette idée : « Si chaque propriétaire vous imitait, fait-il dire à l'un de ses personnages des *Paysans,* demeurait sur ses terres et y faisait le bien que vous faites sur les vôtres, il n'y aurait plus, je ne dis pas de pauvres, car il y en aura toujours, mais il n'existerait pas un être qui ne pût vivre de son travail. »

Qu'on examine l'un après l'autre les réformateurs sociaux de Balzac. Si variés que soient les entreprises auxquelles ils se livrent et les résultats qu'ils obtiennent, on reste frappé de l'unité très visible de leur méthode générale et de leur but. — Il nous suffira donc ici, pour avoir leur secret, d'en interroger un seul : celui-là répondra pour tous.

Choisissons pour type ce médecin qui est sans contredit le plus ingénieux et le plus dévoué d'entre eux, et dont l'effort est le plus complet qu'ait jamais tenté un héros de Balzac

pour améliorer la condition des paysans et relever les campagnes.

C'est religieusement que cet homme, après avoir un moment pensé à se faire moine, se voue à l'état de médecin, « le dernier, déclare-t-il, de tous ceux qu'un homme pense à prendre dans son pays. » Et, par un sentiment bien chrétien, il choisit, pour y exercer son action, le plus misérable des villages qu'il connaît. Il a près de trente-cinq ans lorsqu'un jour, après un pèlerinage à la Grande-Chartreuse, il vient s'y établir.

Là, il travaille d'abord à mériter, par ses services personnels et les soins gratuits qu'il donne aux pauvres, la confiance des paysans. Il la gagne si bien qu'un jour il devient leur maire. Cette charge ne devait pas être, pour lui, une sinécure, mais un moyen nouveau de bien faire et de se dévouer. Il le montre bien. Il avait jusque-là pu observer qu'un groupe de miséreux très connu de lui était, pour le pays tout entier, un foyer d'ignorance et de corruption. Il s'en prend donc à eux pour commencer. Il fait construire, sur des terrains communaux, des « maisons neuves » ; et, après les avoir décidés non sans peine à quitter leurs masures, il les y installe. Il joint à ces maisons des champs qu'il faudra qu'ils cultivent. La

commune possédait des bois dont la valeur « put suffire à payer le prix des terres et celui des maisons. »

De cette double opération, le médecin attendait de précieux résultats : il leur procurait du travail et leur donnait « le sentiment de la propriété », en même temps que des propriétés effectives. Par là, il les relevait à leurs propres yeux et les anoblissait en leur assurant une indépendance honnête. « Deux ans après avoir tenté de si grandes petites choses, racontait-il plus tard, tous les pauvres ménages de ma commune possédaient au moins deux vaches et les envoyaient pâturer dans la montagne... Tous avaient insensiblement grandi. Le plus mal partagé était celui qui n'avait que son jardin, ses légumes, ses fruits, ses primeurs à cultiver... Vous rencontrerez bien encore des malheureux dans notre canton ; j'en vois certes trop ; mais personne n'y mendie, il s'y trouve de l'ouvrage pour tout le monde. »

On pense bien que le médecin, pour en arriver là, n'épargne ni les sacrifices ni la peine. Pendant qu'il construit deux fermes modèles pour « enseigner par l'exemple les utiles méthodes de l'agriculture moderne », pendant qu'il multiplie les prêts gratuits d'argent pour aider les pauvres gens à acquérir

leurs instruments de travail, il rencontre dans le curé un auxiliaire intelligent et zélé. Sous l'influence persévérante et ferme de ce dernier, les mœurs générales s'améliorent en même temps que les conditions matérielles ; l'état mental de la population se transforme ; et, chose alors inouïe dans ce village, le médecin ne rencontre aucune opposition lorsqu'il demande de bâtir « une école gratuite et le logement d'un instituteur primaire », d'orner l'église et de rendre habitable le presbytère. Tout le monde en arrive à savoir lire et écrire ; et, s'il reste encore des malhonnêtes gens, on se les montre du doigt (1).

(1) Dans les *Paysans*, Balzac préconise exactement la même méthode. Voir aux Documents, § v : Un « bon » propriétaire.

§ III. — La petite propriété.

Il y a des merveilles qui s'opèrent en moins de temps qu'on n'en met pour les raconter. La régénération complète d'un pays n'est pas de ce nombre, et Balzac ne l'ignorait assurément point. Aussi n'avait-il d'autre prétention que d'indiquer le sens général des efforts qu'il lui paraissait urgent d'accomplir. Son « médecin » le déclare en ces termes : « Ce que nous avons fait pour ce canton, tous les maires devraient le faire pour le leur, le magistrat municipal pour sa ville, le sous-préfet pour l'arrondissement, le préfet pour le département, le ministre pour la France, chacun dans la sphère d'intérêt où il agit. »

Il est clair en effet que, si le fléau qui ravage universellement les campagnes vient premièrement de la misère, on n'y remédiera partout qu'en offrant aux paysans un moyen facile de vivre en travaillant et de s'élever, comme disait

Le Play, « à la dignité de propriétaire (1). » On dirigera vers cette œuvre de justice et de paix sociale des hommes véritablement supérieurs, dont on opposera le dévouement souvent obscur, toujours désintéressé à l'insolence et à l'égoïsme des hautes classes.

Le temps, d'ailleurs, n'approche-t-il pas où le peuple, devenant roi, va rêver de devenir propriétaire ? « Tas de fainéants, dit quelque part un personnage des *Paysans,* avez-vous des rentes pour vouloir être vos maîtres ? » C'est entendu : ils n'en ont pas. Mais, puisque, tout de même, ils sont passés maîtres, ils souhaitent d'en avoir, tout simplement.

« Certes, expliquait le *Médecin de campagne,* je crois avoir assez prouvé mon attachement à la classe pauvre et souffrante, je ne saurais être accusé de vouloir son malheur ; mais tout en l'admirant dans la voie laborieuse où elle chemine, sublime de patience et de résignation, je la déclare incapable de participer au gouvernement. Les prolétaires me semblent les mineurs d'une nation et doivent toujours rester en tutelle... La tutelle des masses me paraît donc une chose juste et nécessaire au maintien des sociétés. » Et il ajoutait : « Le droit d'élec-

(1) *La Réforme sociale,* t. II, ch. v, § 46.

tion ne doit être exercé que par les hommes qui possèdent la fortune, le pouvoir ou l'intelligence (1). »

De toutes ces considérations, Balzac concluait qu'il ne faut pas confier de bulletin de vote aux prolétaires ; mais, qu'on aille donc le leur retirer ! Il y a, du reste, mieux à faire : c'est de travailler à les placer dans des conditions intellectuelles, morales, économiques qui leur permettent d'exercer, sans péril, leurs fonctions de citoyens.

Balzac a parlé quelque part du « communisme, cette logique vivante et agissante de la démocratie. » Il en a même parlé souvent : car c'est là sa grande menace, son cri de malédiction, sa prophétie de malheur. Par « le droit de suffrage étendu sans mesure aux masses », les masses supplanteront les bourgeois comme les bourgeois ont supplanté les nobles (2). « Un prolétariat déshabitué de sentiments, sans autre dieu que l'envie, sans autre fanatisme que le désespoir de la faim, sans foi ni croyance, s'avancera et mettra le pied sur le cœur du pays (3). »

(1) On trouvera aux Documents, § VI, un bref exposé, emprunté à Balzac lui-même, du « système de gouvernement » qu'il estimait le meilleur.

(2) *Le Médecin de campagne.*

(3) *Le Curé de village.* — Sur le Communisme, d'après Balzac, cf. Documents, § VII.

Sera-t-il possible d'échapper à ces périls en gardant de l'idée ce qu'elle a de juste et en donnant à chacun son coin de terre et son foyer, puisque chacun a maintenant son bulletin de vote? Et ne sera-ce même pas le seul moyen d'éviter la communauté des biens et toutes les formes du socialisme et de l'anarchie? Le jour où tout citoyen aura son chez-soi, il y aura sans doute encore des voleurs et des incendiaires, mais le vol et la dilapidation ne seront plus inscrits au programme d'un parti politique.

Balzac en a eu le pressentiment.

Chose singulière! Toutes les fois qu'il est préoccupé des intérêts généraux de la culture, des vastes forêts, des immenses et gras pâturages et, comme il dit, des « bêtes à cornes », il condamne hardiment la petite propriété. Mais quand d'aventure il pense aux pauvres gens, aux hommes qui peinent et qui n'ont rien (et certes il y a bien pensé), il ne trouve pour soulager leur sort d'autre moyen pratique que d'en faire de petits propriétaires. — Comment échapper à cette contradiction?

Prosper Mérimée en indiquait un jour le moyen : « Je ne sais rien de plus déplorable, écrivait-il, que la division continuelle de la propriété, telle qu'elle se pratique en France.

Il n'y a que des habitudes d'association qui puissent remédier à cela... Avec de bonnes banques agricoles, on peut faire d'excellentes cultures en petit. Mais chez nous, suivant l'usage national, on a mis la charrue avant les bœufs. On a commencé par où il aurait fallu finir (le système démocratique une fois admis). Il fallait créer l'esprit d'association, puis faire notre loi de succession (1). »

Et il fallait aussi établir et organiser, à côté du droit individuel de posséder, le droit de propriété collective. Peut-être le collectivisme ne cessera-t-il de nous menacer qu'au jour où nous aurons su conquérir cette liberté, et en user. Alors le peuple, et en particulier le peuple des campagnes, pourra orienter vers un but positif ses efforts et ses rêves. Alors, loin de se mettre à la remorque des partis révolutionnaires, il aura conscience qu'il est le premier de ceux auxquels les partis révolutionnaires s'attaquent : il deviendra le plus tenace défenseur de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité dans l'ordre et de l'ordre dans la justice. Les justes et les pacifiques n'auront pas d'auxiliaire plus sûr.

(1) Lettres inédites de Prosper Mérimée. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1897.)

Balzac n'aura pas été étranger à ce résultat et à ce progrès. Quand on pense à l'impétuosité du courant individualiste qu'il fallait endiguer, et à l'époque déjà lointaine où il publia ses œuvres les plus célèbres, on ne saurait trop le louer de sa clairvoyance, fût-elle partielle, et de sa vigueur. Et lors même que nous ne pourrions pas tout prendre de ses conclusions, ni nous en tenir à elles seules, il n'en mérite pas moins d'être considéré comme un de ceux qui ont le plus fait pour tourner vers les populations rurales l'attention inquiète de son siècle.

CHAPITRE III

LE ROLE DES CURÉS DE CAMPAGNE

§ I. — Le Prêtre, dans l'œuvre de Balzac.

Parmi les « supériorités sociales » auxquelles Balzac assigne la tâche de régénérer les campagnes, il faut placer au premier rang le curé. Les curés, certes, ne manquent point dans son œuvre. Mais tous ne se ressemblent pas. Le peintre a su varier ses modèles. Et, par exemple, il a ses médaillons de « chanoines », de « saints prêtres », d' « apôtres », qui portent bien sa marque et qu'il a mis en lumière avec une précision voulue. — Ne s'est-il donc pas complu à fixer, lui aussi, la

silhouette vaine du « célibataire » honnête qui fréquente les salons et les salles à manger, et use, suivant ses aptitudes, de tabac à fumer ou de tabac en poudre ? Tel est le *Curé de Tours :* ce pauvre vicaire (car c'est un vicaire) qui se meurt d'envie d'être chanoine, finit par le devenir et n'y gagne rien. Tel est encore un certain chanoine Cruchot (et, à ce propos, chacun sait que, de Lousteau à Gaudissart, Balzac se faisait gloire de nommer comme il faut ses personnages). Avare donc, vieux, malpropre, M. Cruchot n'a qu'une idée, à laquelle il tient inébranlablement : assurer à son neveu un « beau » mariage qui l'aiderait à réaliser à la mort des parents quelque cent mille livres de rentes (1).

A côté de ces « gros prêtres retirés dans leur cure comme le rat dans son fromage (2) »,

(1) Voici encore l'abbé Taupin, un curé de petite ville, que Balzac a mis en scène avec toute sa verve malicieuse et plaisante. Il nous montre « cet habile ecclésiastique, tout acquis à la première société, bon et complaisant avec la seconde, apostolique avec les malheureux... Il appartenait au pays et à la médiocratie avonnaise. Il dînait toujours en ville, il économisait, il allait aux noces et s'en retirait avant le bal ; il ne parlait jamais politique ; il faisait passer les nécessités du culte en disant : *c'est mon métier !* Et on le laissait faire en disant de lui : *nous avons un bon curé...* L'évêque, qui connaissait les gens de Soulanges, sans s'abuser sur la valeur du curé, se trouvait heureux d'avoir dans une pareille ville un homme qui faisait accepter la religion, qui savait remplir son église et y prêcher devant des bonnets endormis. » *Les Paysans.*

(2) *Les Paysans.*

il n'était que juste, on en conviendra, de nous présenter quelques ecclésiastiques pieux. Balzac n'y a pas manqué. Voici, entre autres, l'abbé Loraux, un « saint prêtre », vicaire de Saint-Sulpice (les vicaires de Saint-Sulpice ont une belle place dans la *Comédie humaine*) (1) : « Son visage rechigné, laid jusqu'à repousser la confiance, avait été rendu sublime par l'exercice des vertus catholiques ; il y brillait par avance une vertu céleste. Une candeur infuse dans le sang reliait ses traits disgracieux, et le feu de la charité purifiait les lignes incorrectes (2). » Toute sa mission, d'ailleurs, est de consoler les affligés, d'annoncer doucement les mauvaises nouvelles et d'assister les mourants : il est le conseiller et le guide officiel des familles.

Mais on se tromperait singulièrement, si l'on pensait qu'ayant à examiner l'âme du prêtre, Balzac s'est arrêté à l'un de ces jugements hâtifs qui sont le lot commun des écrivains superficiels. Mis en face d'une étude dont on ne saurait méconnaître, au seul point de vue

(1) Par exemple, dans *Melmoth réconcilié :* « De grâce, envoyez-moi chercher une voiture et un prêtre, le vicaire de Saint-Sulpice... »
(2) *César Birotteau.*

psychologique, l'exceptionnel et haut intérêt, il l'a abordée avec dignité, sympathie, sérénité. Et dans le prêtre, c'est bien le prêtre qu'il a vu, c'est-à-dire l'homme de prière et l'homme d'œuvre, un des « leviers de la civilisation. » Auprès du « saint homme », et du bon chanoine, il a donné une place à « l'apôtre. » Au delà de ces personnages de maison bourgeoise ou de noble salon, de sanctuaire ou de sacristie, il a su voir et représenter, dans ses rapports avec le peuple, l'homme de l'Eglise et le faire mouvoir à travers les évolutions changeantes du siècle.

Ecoutons l'un de ses héros :

« J'ai longtemps hésité à me faire curé, médecin de campagne ou juge de paix. Ce n'est pas sans raison, mon cher monsieur, que l'on assemble proverbialement les trois robes noires : le prêtre, l'homme de loi, le médecin... Eh bien, je crois que le progrès de la civilisation et le bien-être des masses dépendent de ces trois hommes... Ces trois professions... peuvent seules offrir constamment à un homme de bien les moyens efficaces d'améliorer le sort des classes pauvres (1)... » — « Si j'avais à

(1) *Le Médecin de campagne.*

recommencer la vie, peut-être entrerais-je dans un séminaire et voudrais-je être un simple curé de campagne ou l'instituteur d'une commune (1). »

C'est donc au point de vue social, quoique dans le cercle restreint de la vie rurale, que Balzac a étudié l'action du prêtre. Et il a assez nettement indiqué les conditions nouvelles de l'apostolat sacerdotal pour avoir, voilà plus de soixante ans, émis des vœux dont la portée, aujourd'hui encore, est immense. Les curés de village dont il a analysé la physionomie complexe gardent, au milieu des troubles de ce temps, une vie singulière : comme les saints lumineux dont parlent les hagiographes, ils peuvent éclairer le monde qui s'en va et le monde qui vient. — Le prêtre doit-il se contenter de pleurer et de prier « entre le vestibule et l'autel », ou faut-il qu'il descende dans la rue et se jette dans la mêlée ? Et, s'il prend ce dernier parti, dans quel but et pour quelles entreprises ? Où cherchera-t-il un point d'appui : en haut ou en bas, dans les « classes dirigeantes » ou dans le peuple, dans le pouvoir politique ou auprès des « autorités sociales ? »

(1) *Le Curé de village.*

Poser cette question, c'est encore atteindre, dans le vif, les angoisses et les préoccupations de l'âme contemporaine (1).

(1) Le lecteur qui n'en serait pas encore convaincu n'aurait qu'à lire, pour s'édifier pleinement, soit les *Lettres d'un Curé de campagne* et les *Lettres d'un Curé de canton* publiées naguère par M. Yves Le Querdec, soit le volume récent de l'*Action Populaire : Prêtres de France à la ville et aux champs.*

§ II. — Un curé dauphinois : l'abbé Janvier.

Dans le *Médecin de campagne,* où il a exposé avec le plus d'ampleur ses théories sociales et son plan de réforme, Balzac a donné à M. Benassis, son héros principal, un auxiliaire qui sait le comprendre et le seconder : l'abbé Janvier. A l'entendre, ce n'était pas facile à rencontrer. Car ce que souhaitait le médecin, devenu maire, c'était l'amélioration matérielle, intellectuelle et religieuse, donc la transformation intégrale d'une commune abandonnée des montagnes du Dauphiné. Quelle audace il fallait pour réussir !

Un jour que M. Benassis, pour empêcher l'idiotisme d'étendre peu à peu sa contagion à tout un hameau, avait fait transporter de nuit, dans un village écarté où on devait les bien traiter, « une douzaine de crétins », il s'attira, pour ce bienfait, les malédictions des paysans. » « Aussitôt que cet acte d'humanité fut connu,

je devins, dit-il, en horreur à toute la population. Le curé prêcha contre moi. Malgré mes efforts pour expliquer aux meilleures têtes du bourg combien était importante l'expulsion de ces crétins, malgré les soins gratuits que je rendais aux malades du pays, on me tira un coup de fusil au coin d'un bois. J'allai voir l'évêque de Grenoble et lui demandai le changement du curé. Monseigneur fut assez bon pour me permettre de choisir un prêtre qui pût s'associer à mes œuvres, et j'eus le bonheur de rencontrer un de ces êtres qui semblent tombés du ciel. »

Au fait, l'abbé Janvier n'était pas un homme ordinaire. S'il s'attache, ainsi qu'il le déclare lui-même, à faire « coïncider les dogmes de la religion catholique avec les vues administratives » du médecin, ne croyez pas néanmoins qu'il rêve l'impossible et qu'il exige de ses paroissiens plus qu'ils ne sont en mesure de donner. « Monsieur, il ne faut s'attendre à trouver des anges nulle part, ici-bas », ni surtout chez les pauvres gens d'aujourd'hui. Et en voici la raison : « Partout où il y a misère, il y a souffrance. La souffrance, la misère sont des forces vives qui ont leurs abus comme le pouvoir a les siens. »

C'est donc à la misère qu'il est logique de

s'attaquer d'abord. Mais que penser de ceux qui n'ont pas cette excuse et qui, nonobstant, ne sont pas des « anges ? » Pourquoi n'est-ce pas la foi, avec de courageuses leçons de vertu, qui, des hauteurs sociales, descend au peuple des ouvriers et des paysans ? Pourquoi même est-ce le contraire ? « Aujourd'hui les riches et les pauvres nous donnent autant de mal les uns que les autres. » Là est le danger, auquel il est urgent qu'on remédie.

Aussi, dit l'abbé Janvier, « tout en me soumettant à la discipline ecclésiastique et à la pensée de mes supérieurs, je crois que, pendant longtemps, nous devrions être moins exigeants sur les questions du culte et tâcher de ranimer le sentiment religieux au cœur des régions moyennes, là où on discute le christianisme au lieu d'en pratiquer les maximes. Le philosophisme du riche a été d'un bien fatal exemple pour le pauvre et a causé de trop longs interrègnes dans le royaume de Dieu. Ce que nous gagnons aujourd'hui sur nos ouailles dépend entièrement de notre influence personnelle ; n'est-ce pas un malheur que la foi d'une commune soit due à la considération qu'y obtient un homme ? Lorsque le christianisme aura de nouveau fécondé l'ordre social, en imprégnant toutes les classes de ses

doctrines conservatrices, son culte ne sera plus alors mis en question... »

Que serait-ce, en effet, qu'une religion qui n'aurait pour évangile qu'un rituel, et dont l'influence serait nulle sur la pratique même et la direction de la vie? — Et ce n'est pas ce qu'on appelle les gouvernements modernes qui mettront obstacle à cette action vitale du Catholicisme : l'Eglise n'est pas liée aux vieux régimes; loin de là. « L'Eglise... a offert le modèle parfait du gouvernement que les hommes cherchent à établir aujourd'hui. Le principe de l'élection en a fait longtemps une grande puissance politique... vos élections plébéiennes, le jury et les deux Chambres ont pris racine dans les conciles provinciaux et œcuméniques, dans l'épiscopat et le collège des cardinaux ; à cette différence près, que les idées philosophiques actuelles sur la civilisation me semblent pâlir devant la sublime et divine idée de la communion catholique, image d'une communion sociale universelle, accomplie par le Verbe et par le fait réunis dans le dogme religieux. »

Si, par ce côté, l'Eglise se rapproche du peuple des pauvres et des « déshérités », ce n'est point pour s'en éloigner volontairement par ailleurs et dans les conditions de son

existence. Sa force vraie, entendons-le, est dans sa vie intime, dans la puissance même de son organisme, et non dans les profits humains que parfois elle en retire. « L'Eglise a eu des possessions territoriales, et ses intérêts temporels, qui paraissaient devoir la consolider, ont fini par affaiblir son action. En effet, le prêtre a-t-il des propriétés privilégiées, il semble oppresseur; l'Etat le paye-t-il, il est un fonctionnaire; il doit son temps, son cœur, sa vie; les citoyens lui font un devoir de ses vertus, et sa bienfaisance, tarie dans le principe du libre arbitre, se dessèche dans son cœur. Mais que le prêtre soit pauvre, qu'il soit volontairement prêtre, sans autre appui que Dieu, sans autre fortune que le cœur des fidèles, il redevient le missionnaire de l'Amérique, il s'institue apôtre, il est le prince du bien... (1). »

Balzac n'en dit rien : mais, pour donner à ses affirmations, vers 1832, cette chaleur et cette vertu communicatives, l'abbé Janvier ne les avait-il pas trouvées dans les colonnes de l'*Avenir* ?

(1) Nous avons reproduit aux Documents, § VIII, le texte complet de ces déclarations.

§ III. — Un curé bourguignon : l'abbé Brossettes.

L'abbé Brossettes, des *Paysans,* nous représente assez bien, lui aussi, ce qu'ont dû être, vers ce temps-là, les humbles curés de campagne qu'avait conquis à son esprit, sinon à toutes ses doctrines, la jeune et brillante école de l'*Avenir*. « Cet abbé, quatrième fils d'une bonne famille bourgeoise d'Autun, était un homme d'esprit, portant le rabat très haut. Petit et fluet, il rachetait sa piètre figure par cet air têtu qui sied aux Bourguignons. Il avait accepté ce poste secondaire par dévouement ; car sa conviction religieuse était doublée d'une conviction politique. Il y avait en lui du prêtre des anciens temps ; il tenait à l'Eglise et au clergé passionnément ; il voyait l'ensemble des choses, et l'égoïsme ne gâtait pas son ambition : *servir* était sa devise ; servir l'Eglise et la monarchie sur le point le plus menacé, servir au dernier

rang comme un soldat qui se sent destiné, tôt ou tard, au généralat par son désir de bien faire et par son courage. »

Il causait bien et avait, au reste, des idées. Il fréquentait au château où il trouvait noble compagnie : avec le comte de Montcornet, ancien général de l'Empire, la comtesse et Blondet, un écrivain parisien, il faisait assidûment « le quatrième au whist. » Le whist, il est vrai, ne l'empêchait pas de remplir son devoir à l'égard des riches si, peut-être, il contribuait à lui aliéner l'esprit de ses paroissiens. Car le château était le cauchemar des paysans, ameutés par les cabaretiers, les beaux-parleurs et les usuriers du village. Il y avait des prétextes, sinon de bonnes raisons. Le général de Montcornet avait succédé dans sa propriété des Aigues, à Blangy, à une actrice opulente qui avait, par son égoïsme, « trahi la cause de ceux qui possèdent, tous en butte à la haine de ceux qui ne possèdent pas. » Lui-même sans outrepasser son droit, mais en s'y tenant strictement, sans léser les autres, mais en n'adoucissant point par des concessions spontanées les rigidités légales, s'était attiré la haine sourde des pauvres gens.

Le curé, par contre-coup, en souffrait. Il avouait un jour à Blondet : « Je suis un paria ;

on m'espionne comme l'ennemi commun ; je suis forcé d'ouvrir à tout moment les yeux et les oreilles de la prudence pour éviter les pièges qu'on me tend, afin de se débarrasser de moi. J'en suis, entre nous, à me demander s'ils ne me tireront pas un coup de fusil... »

Ces paysans sournois qui se défiaient de lui, sans jamais le lui dire en face, il les aimait pourtant. Dévoué à leurs intérêts, il avait l'intelligence de leurs besoins, et, comme l'abbé Janvier, il excusait leurs fautes ou leurs crimes par leur misère qui était, disait-il, leur « raison d'Etat. » Si l'instabilité de leur situation économique et morale lui apparaissait comme un péril grave et une menace perpétuelle, il y voyait aussi un champ d'action immense et nouveau pour son zèle. Il discerne et dépeint à merveille cet amour profond de la terre qui est toute la conscience du paysan. C'est à la ténacité de cet amour, — une passion, — qu'il attribue les troubles de Blangy et les explosions de haine qu'il pressent ; et il en rejette sur l'émancipation révolutionnaire de 1789 toute la responsabilité.

Ah ! comme il souhaiterait de trouver enfin l'homme riche et bienfaisant tout ensemble qui saurait comprendre les besoins du peuple d'aujourd'hui ! En s'efforçant de les satisfaire

dans la juste mesure, il se sauverait lui-même en même temps qu'il serait pour le prêtre l'auxiliaire nécessaire de son apostolat.

« Comment, Madame, est-ce que la difficulté de faire le bien ici vous détournerait de le tenter ? Voici cinq ans que je couche sur un grabat, que j'habite un presbytère sans meubles, que je dis la messe sans fidèles pour l'entendre, que je prêche sans auditeurs, que je suis desservant sans casuel ni supplément de traitement, que je vis avec les six cents francs de l'Etat, sans rien demander à Monseigneur, et j'en donne le tiers en charités... Enfin, je ne désespère pas ! Si vous saviez ce que sont mes hivers ici, vous comprendriez toute la valeur de ce mot ! Je ne me chauffe qu'à l'idée de sauver cette vallée, de la reconquérir à Dieu ! Il ne s'agit pas de nous, Madame, mais de l'avenir. Si nous sommes institués pour dire aux pauvres : Sachez être pauvres, c'est-à-dire : souffrez, résignez-vous et travaillez ! nous devons dire aux riches : Sachez être riches ! c'est-à-dire : soyez intelligents dans la bienfaisance, pieux et dignes de la place que Dieu vous assigne ! Eh bien, Madame, vous n'êtes que les dépositaires du pouvoir que donne la fortune et, si vous n'obéissez pas à ses charges, vous ne la trans-

mettrez pas à vos enfants comme vous l'avez reçue. Vous dépouillez votre postérité. Si vous continuez l'égoïsme de la cantatrice qui, certes, a causé par sa nonchalance le mal dont l'étendue vous effraie, vous reverrez les échafauds où sont morts vos prédécesseurs pour les fautes de leurs pères. Faire le bien obscurément dans un coin de terre, comme Rigou (1), par exemple, y fait le mal ! ah ! voilà des prières en action qui plaisent à Dieu !... Si, dans chaque commune, trois êtres voulaient le bien, la France, notre beau pays, serait sauvée de l'abîme où nous courons, et où nous entraîne une religieuse indifférence à tout ce qui n'est pas nous !... Changez d'abord, changez vos mœurs et vous changerez alors vos lois... »

L'abbé Brossettes a beau supplier, menacer, prophétiser ; la comtesse répond : *Nous verrons* et prépare tranquillement le repas du soir. Comme le curé avait raison de méditer, en s'en retournant, sur le festin de Balthazar et d'y voir « le symbole éternel des derniers jours d'une caste, d'une oligarchie, d'une domination ! »

A vrai dire, pourtant, le général et sa femme

(1) Un moine renégat.

finissent par « essayer de la bienfaisance. » Essai timide et tardif, dernier expédient de la peur, alors qu'il eût fallu l'initiative hardie et l'abandon généreux de l'amour ! Tous deux s'appliquent, sous la direction du curé, à secourir les pauvres et à les assister par le travail; on les compte, on en dresse la liste, on les reçoit « dans une belle salle d'attente, dallée en marbre blanc et rouge, ornée d'un beau poêle en faïence, garnie de longues banquettes couvertes en velours rouge. » Il est trop tard. Ces efforts, plutôt inspirés par l'intérêt personnel et l'instinct de la conservation, n'arrêtent pas la lutte et lui donnent même un aliment nouveau. Les vaincus, à leur tour, deviennent les vainqueurs. Les rôles sont changés : les « maîtres » obéissent et cèdent au prestige de la force et du nombre. A bout de ressources, les châtelains vendent les Aigues et abandonnent enfin la place à leurs ennemis.

§ IV. — Un curé limousin : l'abbé Bonnet.

Le *Curé de village* est, au point de vue de l'œuvre et des résultats, la contre-partie des *Paysans* et le complément du *Médecin de campagne*. Le curé des montagnes dauphinoises qui met ses paroles et ses œuvres en harmonie avec l'entreprise sociale du médecin ; le curé bourguignon qui rêve une amélioration des paysans par les châtelains et qui, faute d'avoir obtenu ce concours réputé nécessaire, échoue dans son ministère : l'abbé Janvier et l'abbé Brossettes sont, en des milieux différents et dans des situations opposées, des esquisses et comme des préparations de l'abbé Bonnet, le curé limousin. Ils sont l'ébauche : il est le portrait.

La pensée initiale de M. Benassis, le médecin, est une pensée chrétienne : le repentir d'une faute ancienne et le désir de la prière active, de la vie laborieuse et bienfaisante. Finalement, c'est pour la civilisation

qu'il travaille et pratique ce patriotisme humain qui consiste, comme l'a expliqué Balzac, à se dévouer dans le rang le plus obscur au salut social. Avec l'entrée en scène du curé, la question s'étend ; et si c'est toujours de la civilisation qu'il s'agit, elle est du moins envisagée ici au point de vue nouveau des rapports et du rapprochement de l'Eglise et du peuple.

Dans le passé de l'abbé Bonnet, il n'y a pas l'ombre d'un roman ; et Balzac met, à nous l'apprendre, une telle insistance qu'on croirait qu'il s'en étonne. — Quand il entra, vers l'âge de dix-neuf ans, au séminaire de Saint-Sulpice, on était en 1807. Au séminaire, il pense et il prie. Or, voilà que, peu à peu, de ses méditations et de ses prières, une vision se lève, se dégage, se précise : un village abandonné ; et un rêve, puis un désir, puis une résolution s'affirme, toujours plus impérieusement : être curé ! « Initié peut-être par mes peines aux secrets de la charité, comme l'a définie le grand saint Paul dans son adorable épître (1), je voulus panser les plaies du pauvre dans un coin de terre ignoré, puis

(1) Il est fait ici allusion, comme on le voit, au chapitre treizième de la première Epître de saint Paul aux Corinthiens.

prouver par mon exemple, si Dieu daignait bénir mes efforts, que la religion catholique, prise dans ses œuvres humaines, est la seule vraie, la seule bonne et belle puissance civilisatrice. »

Ce n'était pas une idée banale. Faire de sa propre vie une décisive et perpétuelle démonstration de la vérité religieuse : c'était beau, noble et grand. Car cette apologie pratique et individuelle n'est-elle pas encore, au demeurant, l'une des plus efficaces ? Se consacrer tout entier, pour la doctrine et le fait chrétiens, à une propagande agissante : n'est-ce pas tirer le parti qu'il faut de l'existence ? L'abbé Bonnet disait, un peu plus tard : « J'aurais voulu que mon exemple fût suivi par des hommes distingués qui ont cru faire mieux en devenant philanthropes... Au lieu de décrire la maladie et d'étendre ses ravages par des plaintes élégiaques, chacun aurait dû mettre la main à l'œuvre, entrer en simple ouvrier dans la vigne du Seigneur. »

Tout autant qu'ils sont de philanthropes et d'idéologues, ils ne valent pas un homme qui se donne aux autres sans retour et sans rien dire.

Le curé de village fut cet homme. Peu de temps après sa prêtrise, il rend visite à l'un de

ses parents. On cause. Par hasard, en causant, on parle de Montégnac. Montégnac, en ce temps-là, était célèbre au pays limousin. Il n'y avait point, d'une extrémité à l'autre de la Haute-Vienne, un seul canton qui, autant que Montégnac, « se recommandât par ses mauvaises mœurs. Le parquet de Limoges disait proverbialement que, sur cent condamnés du département, cinquante appartenaient à l'arrondissement dont dépend Montégnac... Cette commune était le foyer des mauvais sujets qui désolaient la contrée. »

Il se pourrait qu'un autre eût été détourné d'ambitionner un tel poste. Mais, — il arrive souvent qu'on n'est pas grand à moins, — l'abbé Bonnet n'était point comme les autres. Ces horreurs l'attirent : dès qu'il en entend le récit, il est séduit; il reconnaît l'image de ses rêves; et, comme il l'a raconté lui-même, « une pensée jaillie avec l'éclat de la lumière me dit intérieurement : Voilà ta vigne! Et j'y suis venu. »

L'y voilà donc, à vingt-six ans, curé de campagne et de canton tout ensemble, et tout prêt à engager avec les voleurs et les assassins, les criminels et les vauriens de l'endroit une lutte apostolique où nous allons voir s'il triompha.

Que Montégnac ait surtout produit, de temps immémorial, des brigands et des forçats, il n'y a pas là de quoi étonner un penseur. Infertile, abandonné, inculte, ce pays était l'un de ceux d'où l'on part, comme naturellement, vers les prisons. « Laissées à leur sauvage et primitif état, ces jachères sociales engendrent le découragement, la paresse, la faiblesse par défaut de nourriture, et le crime quand les besoins parlent trop haut. Ce peu de mots est l'histoire ancienne de Montégnac. Que faire dans une vaste friche négligée par l'administration, abandonnée par la noblesse, maudite par l'industrie? La guerre à la société qui méconnaît ses devoirs! Aussi les habitants de Montégnac subsistaient-ils autrefois par le vol et l'assassinat comme jadis les Ecossais des hautes terres. »

C'est dire par où il faudrait commencer l'œuvre moralisatrice. Là, comme, au reste, « sur plusieurs points semblables, planter, ce serait évangéliser » ; planter et arroser, donner du travail et du pain. Voilà la manière d'aller au peuple ; voilà la méthode. Balzac a fort bien noté ici, une fois de plus, ce qu'on peut appeler les conditions matérielles de la croyance religieuse et de la moralité, et les obstacles que peut rencontrer, dans l'ordre

économique, la pratique la plus élémentaire de la vie chrétienne.

Aussi l'abbé Bonnet travaille-t-il, pour l'amour du bien, à procurer à ses ouailles la mesure indispensable de bien-être : ses bienfaits ont un sens et ses charités un but. S'il nous manque de connaître par le menu ses efforts apostoliques, du moins savons-nous que la « régénération » de Montégnac fut aussi éclatante que rapide. Mais aussi, quel ascète que cet homme, et quel homme que ce prêtre ! Sa force était sa foi, sa volonté. Au reste, « sa maigreur était disgracieuse, ses épaules se voyaient trop, ses genoux semblaient cagneux. Le buste, trop développé relativement aux extrémités, lui donnait l'air d'un bossu sans bosse. En somme, il devait déplaire. »

Rien d'étonnant : les meilleurs curés de Balzac sont laids (1), sauf que l'éclat intérieur de la vertu illumine et harmonise leurs traits ; et n'est-ce pas, en effet, pour la beauté morale le triomphe suprême que de transfigurer les

(1) Il y a, comme de juste, des exceptions ; par exemple, l'abbé de San-Lucar, un espagnol : « Cet ecclésiastique était un saint homme, de belle taille, admirablement bien proportionné, ayant de beaux yeux noirs, une tête à la Tibère, fatiguée par les jeûnes, blanche de macérations. » *L'Elixir de longue vie*. — Voir aux Documents, § x, le portrait de l'abbé Bonnet.

corps et de donner aux difformités natives un sens sacerdotal et divin, une valeur imprévue? Balzac aimait en artiste ces apothéoses intimes de la chair par l'esprit, et volontiers il s'en donnait le spectacle.

Si l'abbé Bonnet trouve, dans son ministère, des joies et des réconforts, ce n'est pas pour retirer de ces grandes « consolations » de petits profits. Lorsque le secrétaire particulier de l'évêque, — un jeune abbé de Rastignac, ganté, musqué, si joli qu'une pauvre fillette en le voyant s'extasie et, littéralement, en perd la parole : « la petite n'avait jamais cru qu'il pût exister un abbé semblable, éclatant de linge en batiste, tiré à quatre épingles, vêtu de beau drap noir, sans une tache ni un pli » ; — lors donc que l'abbé de Rastignac visita pour la première fois l'humble presbytère, il n'y jeta point de regards d'envie : en voyant de près ses splendeurs tout agrestes, il paraît qu'il « se trouva très heureux d'être évêque en perspective plutôt que curé de village. »

Et ce qui, de prime abord, en étonnera plus d'un, la maison de Dieu n'était guère moins nue que la maison du prêtre : ou, si elle était riche, c'était de ces trésors mystiques appréciés des âmes seules et que les yeux mondains de l'abbé ne voyaient pas. — Ecoutez ce dialogue :

— « Vous avez une bien pauvre église, Monsieur le Curé !

— « Elle est trop petite...

— « Si les habitants sont si religieux, comment la laissez-vous dans un pareil état de nudité ?

— « Hélas ! Monsieur, je n'ai pas le courage d'y dépenser des sommes qui peuvent secourir les pauvres. Les pauvres sont l'église... Ah ! Monsieur, le bourg de Montégnac est pauvre, mais il est catholique. Autrefois, on y dépouillait les passants ; aujourd'hui le voyageur peut y laisser tomber un sac plein d'écus, il le retrouverait chez lui... »

Si beaux qu'ils soient, ces résultats ne satisfont point le prêtre. Tout progrès qu'il réalise l'excite à en concevoir et à en réaliser d'autres : il est toujours en marche. — Mais, pour compléter son œuvre et achever d'écarter les obstacles économiques qu'il rencontre ; pour retirer de ces terres, en les fertilisant, « une moisson de vertus », il lui faut des auxiliaires et des ressources : où les trouver ? Le ciel, que les romanciers savent prévoyant et sage, adresse en temps opportun au bon curé une dame pieuse de Limoges qui n'attend, pour bien faire, que d'en avoir l'occasion. Fille d'un marchand heureux dont Balzac nous apprend que le front ressemblait au front même de saint Pierre, « le

plus rude, le plus peuple et aussi le plus fin des apôtres » ; — parvenue de la richesse, elle perd son mari et gagne à sa mort trois millions qu'elle souhaite d'employer au profit des humbles.

Si le curé de Montégnac rencontre Mme Graslin (ainsi se nommait cette femme), c'est grâce à l'intermédiaire amical d'un vicaire général de Limoges, prêtre éminent et qu'il faut connaître. Ce qu'est l'abbé Bonnet dans l'ordre pratique et dans les faits, l'abbé Dutheil l'est dans l'ordre intellectuel et dans les idées : « Ce prêtre appartenait à cette minime portion du clergé français qui penche vers quelques concessions, qui voudrait associer l'Eglise aux intérêts populaires pour lui faire reconquérir, par l'application des vraies doctrines évangéliques, son ancienne influence sur les masses... (1). »

Idée suspecte, en ce temps-là, et de peu de rapport. A parler humainement, le vicaire général n'avait pas d'avenir « à moins d'une révolution. » Mais que lui importait, pourvu que le monde prît la bonne direction ? Ses vertus et son savoir, enviés peut-être, empêchaient toute persécution ; il était impossible de se plaindre

(1) Balzac ajoute : «... Qu'elle pourrait alors relier à la monarchie. »

de lui, quoiqu'il critiquât les maladresses politiques par lesquelles le trône et le clergé se compromettaient mutuellement... On reconnaissait son utilité, mais on le laissait à sa place, comme la plupart des solides esprits dont l'avènement au pouvoir est l'effroi des médiocrités. »

C'était un prophète de malheur, et ceux-là ne sont guère écoutés, lors même qu'ils ont la liberté de parler haut. Balzac va loin dans les conjectures ; il en aime les hasards et, le cas échéant, les chances : « Si, comme l'abbé de Lamennais, l'abbé Dutheil eût pris la plume, il aurait sans doute été comme lui foudroyé par la cour de Rome (1). »

Tel était le prêtre qui mit le curé de village en rapport avec Mme Graslin. Ecrasée par le malheur, — un de ces malheurs qui tuent, — celle-ci tressaille et revient à la vie en entendant l'abbé Bonnet lui expliquer « tout le bien qu'un

(1) On peut rapprocher de cette page acerbe le vif et mordant portrait de l'abbé Troubert : « L'abbé Troubert, arrivé à l'âge de cinquante ans, avait tout à fait dissipé par la mesure de sa conduite, par l'apparence d'un manque total d'ambition et par sa vie toute sainte, les craintes que sa capacité soupçonnée avait inspirées à ses supérieurs. Sa santé s'étant même grièvement altérée depuis un an, sa prochaine élévation au vicariat général de l'évêché devenait probable. Ses compétiteurs eux-mêmes souhaitaient sa nomination, afin de pouvoir mieux préparer la leur pendant le peu de jours qui lui seraient accordés par une maladie devenue chronique. » *Le Curé de Tours.* — Le portrait de l'abbé Dutheil est aux Documents, § IX.

propriétaire pouvait faire à Montégnac en y résidant. » Un avenir imprévu d'œuvres fécondes s'ouvre devant elle. Elle reconnaît le devoir, et dit cette parole qui indique nettement le sens et la portée de sa résolution : « Je suis née du peuple, et veux retourner au peuple. » Elle achète donc le domaine abandonné de Montégnac et inaugure, en s'y établissant, une existence nouvelle. Le curé inspire son action, la dirige et subordonne à l'amélioration religieuse du village toutes ses tentatives économiques.

Il ne manque pas, d'ailleurs, de lui expliquer le sens éminemment chrétien de ses efforts : « La mort du Rédempteur qui a racheté le genre humain est l'image de ce que nous devons faire pour nous-mêmes : rachetons nos fautes ! rachetons nos erreurs ! rachetons nos crimes ! Tout est rachetable, le catholicisme est dans cette parole. »

Et non seulement par la prière et les larmes, mais par l'action. Surtout par l'action. « Pleurer... n'est que le commencement, agir est la fin. Les monastères pleuraient et agissaient, ils priaient et civilisaient ; ils ont été les moyens actifs de notre divine religion (1)... Soyez à vous

(1) Il est curieux de trouver dans le *Médecin de campagne,*

seule le monastère... Vos prières doivent être des travaux. De votre travail doit découler le bonheur de ceux au-dessus desquels vous ont mise votre fortune, votre esprit, tout... »

Comme on l'a dit, l'essentiel était, pour fertiliser la plaine de Montégnac, d'avoir de l'eau. Le curé, en homme avisé, imagine donc un système d'irrigations grandioses qui, en peu d'années, enrichira le village en doublant, par surcroît, la fortune du château. Chacun s'emploie à réaliser ce plan. L'abbé Bonnet avait déjà appelé auprès de lui, pour « coopérer à son œuvre », un jeune médecin. Il appelle maintenant un ingénieur : c'était encore un homme qui ne demandait qu'à offrir à son siècle, en se dévouant à lui, une solution pratique des problèmes sociaux que le siècle avait soulevés. Il n'avait fait jusque-là, faute d'occasions propices, que rêver le dévouement.

---

et comme point de départ d'une vie analogue, la contre-partie de cette appréciation sur les cloîtres. « Monsieur, dit le médecin, je ne veux pas juger l'Eglise catholique, je suis très orthodoxe, je crois à ses œuvres et à ses lois. Mais, en entendant ces vieillards inconnus au monde et morts au monde chanter leurs prières, je reconnus au fond du cloître une sorte d'égoïsme sublime. Cette retraite ne profite qu'à l'homme et n'est qu'un long suicide ; je ne la condamne pas, Monsieur. Si l'Eglise catholique a ouvert ces tombes, elles sont sans doute nécessaires à quelques chrétiens tout à fait inutiles au monde. Je crus mieux agir en rendant mon repentir profitable au monde social... » — Que pensait exactement Balzac ?

Découragé, diminué, inutile, il allait se jeter, comme il le raconte lui-même, « dans une de ces doctrines nouvelles qui paraissaient devoir faire des changements importants à l'ordre social actuel, en dirigeant mieux les travailleurs. »

Le curé de Montégnac l'associe donc, très à propos, à son apostolat : et c'est par l'action sociale chrétienne qu'il sauve ce jeune homme du « saint-simonisme » et du socialisme.

Il est superflu de raconter, dans le détail, l'histoire de ces efforts : l'essentiel était d'en indiquer l'esprit et le but. Le succès, d'ailleurs, les couronne. Les indigents du pays peuvent gagner leur pain en travaillant. Si la mendicité reste, pour plusieurs, un luxe d'amateur, elle n'est plus une nécessité pour aucun de ceux qui ont des bras. Cinq ans après, en 1838, « la plaine inculte, jugée infertile par vingt générations, était verte, productive et entièrement plantée. » Des fermes s'y élèvent ; l'agriculture y devient prospère ; le commerce s'y établit et s'y étend. Et s'il est vrai que « celui qui fertilise un coin de terre, qui perfectionne un arbre à fruits, qui applique une herbe à un terrain ingrat est bien au-dessus de ceux qui cherchent des formules pour l'humanité », que penser de ceux qui, comme le curé de Montégnac et ses

auxiliaires, ne changent la face d'un pays que pour mieux changer les mœurs et n'ensemencent les champs que pour mieux féconder les âmes?



CONCLUSION

« *Le Curé de village,* écrivait un jour, sans hésiter, M. Jules Lemaître, ne tient nullement ce que promet son titre (1). » Et que veut-on donc qu'il promette ? Quelque peinture subtile ou troublante des « mœurs du clergé », peut-être ? Dans ce cas, sans doute, on ne trouverait pas ce qu'on cherche. N'est-ce rien pourtant que d'examiner par le dedans des âmes de prêtres, et d'assez près pour voir les principes et comme le ressort intime de leur vie ? Une doctrine sociale très déterminée et très consciente, anime et soutient les formes nouvelles de leur apostolat, et peut inspirer encore, en dépit de tous les changements, les hommes d'aujourd'hui.

Voici leur mot d'ordre : « associer l'Eglise

(1) J. Lemaître, *les Contemporains,* 2ᵉ série.

aux intérêts populaires », et donc aller au peuple. Mais non pas seuls : y conduire avec eux, et de concert, toutes les « supériorités » sociales : médecins et ingénieurs, maires et châtelains, instituteurs et juges. Quoi de plus simple, et, si l'on veut, de plus élémentaire, mais aussi, quoi de plus grand que de dire à des privilégiés, ou, d'une manière plus générale, à quiconque exerce une autorité, jouit d'un droit : légitimez ce droit, cette autorité, ce privilège par des services ; justifiez et payez vos « bénéfices » par des « bienfaits ? »

Mais quels services rendre, et par où commencer l'œuvre de régénération ?

Faut-il, quand on est homme et qu'on a du civisme, se borner à pacifier les esprits, à former les consciences, et se garantir contre les révoltes brutales ou les rêves malsains des foules ? Ou faut-il, au surplus, s'inquiéter des « intérêts matériels » et du bien-être ? Les héros de Balzac répondent : Faites l'un et l'autre, et l'un par l'autre. Luttez contre le vice et l'ignorance, ces associés de la misère ; mais luttez surtout et pied à pied contre la misère, cette mortelle ennemie de l'instruction et de toute moralité ; renversez d'abord les obstacles qui s'opposent à l'exercice normal de la pensée et de la vertu. — Et ainsi, quand

l'élite sociale va au-devant du peuple, c'est d'abord sur le terrain économique qu'elle le rencontre.

Combien cela est plus urgent encore pour un chrétien, et surtout pour un prêtre ! « Le christianisme, dit l'abbé Janvier dans le *Médecin de campagne,* est un système complet d'opposition aux tendances dépravées de l'homme. » Où doivent donc se porter les efforts des chrétiens et des prêtres ? Partout où il y a dépravation et quelle qu'en soit la forme. Si c'est toujours, finalement, des biens spirituels qu'ils ont à se préoccuper, ce n'est pas pour aller aux âmes seules sans se préoccuper des biens temporels : où que soit le mal, il faut qu'ils le guérissent ; où que soient les impulsions basses, il faut qu'ils les arrêtent ; où que soient les nobles élans, il faut qu'ils soient les premiers à les promouvoir et à les diriger. Ils donneront ainsi à la vie sociale la religion intégrale qui lui est nécessaire : non pas des formules ou des rites, mais un culte en esprit et en vérité, et qui prenne tout l'homme.

Ce que demande Balzac, ce sont des idées agissantes et, pour ainsi dire, des idées-forces, des idées-faits. Ce n'est pas sans dessein qu'il a montré dans l'effort individuel, déterminé, pratique, le remède aux maux de l'esprit, du

cœur, de la volonté, autant que le ressort vrai du progrès. Car, si l'action guérit les uns des rêveries stériles ou malfaisantes, elle guérit les autres du remords et de l'accablement : elle ouvre à toutes les bonnes volontés et à tous les repentirs, en leur donnant la forme saine et logique d'une œuvre utile, un avenir immense qui peut « racheter » une vie.

Devant ces idées, qu'importent les détails, et que, par exemple, Balzac espère voir l'Eglise, en se rapprochant des masses, les relier à la monarchie ? Rendre des services, combattre le paupérisme, changer l'idée en acte : voilà de la doctrine et de quoi orienter des esprits droits. — Si l'on y pense, ne sommes-nous pas ici au cœur des préoccupations contemporaines, et donc ne serait-ce pas que Balzac, en posant la question dans ces termes, il y a plus d'un demi-siècle, a été, dans la mesure que nous avons dite, un précurseur ?



DOCUMENTS

Il nous a paru bon de réunir ici, pour compléter cette étude, les plus significatifs des textes auxquels nous avons fait allusion ou dont nous avons eu l'occasion d'apprécier la portée.

De ce que nous les reproduisons, à titre documentaire, qu'on veuille bien n'en pas conclure que nous les contresignons tous, tels quels. Au contraire, nous mettrions volontiers, çà et là, certains points d'interrogation.

Mais à présent le lecteur est dûment averti : nous nous contentons de lui livrer les textes en lui laissant le soin d'en utiliser les marges, s'il le juge bon.

DOCUMENTS

§ I. — L'Avant-propos des « Paysans. »

J.-J. Rousseau mit en tête de *la Nouvelle Héloïse* : « J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres. » Ne puis-je pas vous dire, à l'imitation de ce grand écrivain : J'étudie la marche de mon époque et je publie cet ouvrage ?

Le but de cette étude, d'une effrayante vérité, tant que la société voudra faire de la philanthropie un principe, au lieu de la prendre pour un accident, est de mettre en relief les principales figures d'un peuple oublié par tant de plumes à la poursuite de sujets nouveaux. Cet oubli n'est peut-être que de la prudence, par un temps où le peuple hérite de tous les courtisans de la royauté. On a fait de la poésie avec les criminels, on s'est apitoyé sur les bourreaux, on a presque déifié le prolétaire ! Des sectes se sont émues et crient par toutes leurs plumes : « Levez-vous, travailleurs ! » comme on a dit au tiers état : « Lève-toi ! » On voit bien qu'aucun de ces Erostrates n'a eu le courage d'aller au fond des campagnes étudier

la conspiration permanente de ceux que nous appelons encore les faibles contre ceux qui se croient les forts, du paysan contre le riche... Il s'agit seulement d'éclairer, non pas le législateur d'aujourd'hui, mais celui de demain. Au milieu du vertige démocratique auquel s'adonnent tant d'écrivains aveugles, n'est-il pas urgent de peindre enfin ce paysan qui rend le Code inapplicable, en faisant arriver la propriété à quelque chose qui est et qui n'est pas ? Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcelle et divise le sol, le partage, et coupe un arpent de terre en cent morceaux, convié toujours à ce festin par une petite bourgeoisie qui fait de lui, tout à la fois, son auxiliaire et sa proie. Cet élément insocial créé par la Révolution absorbera quelque jour la bourgeoisie, comme la bourgeoisie a dévoré la noblesse. S'élevant au-dessus de la loi par sa propre petitesse, ce Robespierre à une tête et à vingt millions de bras travaille sans jamais s'arrêter, tapi dans toutes les communes, intronisé au conseil municipal, armé en garde national dans tous les cantons de France, par l'an 1830, qui ne s'est pas souvenu que Napoléon a préféré les chances de son malheur à l'armement des masses.

Si j'ai, pendant huit ans, cent fois quitté, cent fois repris ce livre, le plus considérable que j'ai résolu d'écrire, c'est que tous mes amis, comme vous-même, ont compris que le courage pouvait chanceler devant tant de difficultés, tant de détails mêlés à ce drame doublement terrible et si cruellement ensanglanté...

§ II. — Une « personnification de l'indigence. »

Mouche comparut quelques instants après dans sa presque nudité. En voyant cette personnification de l'indigence au milieu de cette salle à manger, dont un trumeau seul aurait donné, par son prix, presque une fortune à cet enfant pieds nus, jambes nues, poitrine nue, tête nue, il était impossible de ne pas se laisser aller aux inspirations de la charité. Les yeux de Mouche, comme deux charbons ardents, regardaient tour à tour les richesses de cette salle et celles de la table.

— Tu n'as donc pas de mère ? demanda Mme de Montcornet, qui ne pouvait pas autrement expliquer un pareil dénûment.

— Non, Madame ; *m'man* est morte *d' chagrin* de n'avoir pas revu *p'pa,* qui est parti pour l'armée, en 1812, sans l'avoir épousée *avec les papiers,* et qu'a, sous *vout'* respect, été gelé... Mais j'ai mon grand-*p'pa* Fourchon, qu'est un *ben* bon homme, quoiqu'y me batte *quêquefois* comme un Jésus.

— Comment se fait-il, mon ami, qu'il y ait sur votre terre des gens si malheureux ? dit la comtesse en regardant le général.

— Madame la Comtesse, dit le curé, nous n'avons dans cette commune que des malheureux volon-

taires. M. le Comte a de bonnes intentions ; mais nous avons affaire à des gens sans religion, qui n'ont qu'une pensée, celle de vivre à vos dépens.

— Mais, dit Blondet, mon cher curé, vous êtes ici pour leur faire de la morale.

— Monsieur, répondit l'abbé Brossettes à Blondet, Monseigneur m'a envoyé ici comme en mission chez des sauvages ; mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de le lui dire, les sauvages de France sont inabordables ; ils ont pour loi de ne pas nous écouter, tandis qu'on peut intéresser les sauvages de l'Amérique.

— *M'sieu* le Curé, on m'aide encore un peu ; mais, si j'allais à *vout'* église, on ne m'aiderait *pus* du tout, et on me ficherait des calottes.

— La religion devrait commencer par lui donner des pantalons, mon cher abbé, dit Blondet. Dans vos missions, ne débutez-vous pas par amadouer les sauvages ?

— Il aurait bientôt vendu ses habits, répondit l'abbé Brossettes à voix basse, et je n'ai pas un traitement qui me permette de faire un pareil commerce.

— M. le Curé a raison, dit le général en regardant Mouche.

*
* *

..... Personne n'interrompit le père Fourchon, qui paraissait devoir son éloquence au vin bouché ; d'abord, Sibilet voulut lui couper la parole, mais un geste de Blondet rendit le régisseur muet. Le curé, le général et la comtesse comprirent, aux regards jetés par l'écrivain, qu'il voulait étudier la question du

paupérisme sur le vif, et peut-être prendre sa revanche avec le père Fourchon.

— Et comment entendez-vous l'éducation de Mouche ? Comment vous y prenez-vous pour le rendre meilleur que vos filles ? demanda Blondet.

— Lui parle-t-il seulement de Dieu ? dit le curé.

— Oh ! non, non, Môsieu le Curé, je ne lui *disons* pas de craindre Dieu, mais *l'z houmes !* Dieu est bon, et nous a promis, selon *vous aut'*, le royaume du ciel, puisque les riches gardent celui de la terre. Je lui dis : « Mouche, crains la prison ! c'est par là qu'on sort pour aller à l'échafaud. Ne vole rien, fais-toi donner ! Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat appelle la justice *ed' z'houmes. El'* rasoir de la justice, v'là ce qu'il faut craindre, il garantit le sommeil des riches contre les insomnies des pauvres. Apprends à lire. Avec de l'instruction, tu trouveras des moyens d'amasser de l'argent à couvert de la loi, comme ce beau M. Gaubertin ; tu seras régisseur, quoi ! comme M. Sibilet, à qui M. le Comte laisse prendre ses rations. » Le fin est d'être à côté des riches, il y a des miettes sous leurs tables. V'là ce que j'appelle *eune fiare* éducation, et solide. Aussi, le petit mâtin est-il toujours du *coûté* de la loi... Ce sera *ein* bon sujet, il aura soin de moi.

— Et qu'en ferez-vous ? demanda Blondet.

— Un domestique pour commencer, répondit Fourchon, parce qu'en voyant les maîtres *ed'* près, il s'achèvera *ben*, allez ! Le bon exemple lui fera faire fortune la loi en main, comme vous *aut' !...*

Les Paysans.

§ III. — La Spéculation.

A. — Dialogue du banquier Claparon et de Birotteau.

Aujourd'hui les affaires se divisent. Une affaire exige le concours de tant de capacités ! Mettez-vous avec nous dans les affaires. Ne carottez pas avec des pots de pommade et des peignes : mauvais ! mauvais ! Tondez le public, entrez dans la spéculation.

— La spéculation ! dit le parfumeur, quel est ce commerce ?

— C'est le commerce abstrait, reprit Claparon, un commerce qui restera secret pendant une dizaine d'années encore, au dire du grand Nucingen, le Napoléon de la finance, et par lequel un homme embrasse la totalité des chiffres, écrème les revenus avant qu'ils n'existent, une conception gigantesque, une façon de mettre l'espérance en coupes réglées, enfin une nouvelle cabale ! Nous ne sommes encore que dix ou douze têtes fortes initiées aux secrets cabalistiques de ces magnifiques combinaisons.

— ... Ecoutez, dit Claparon après une pause, de semblables coups veulent des hommes. Il y a l'homme à idées qui n'a pas le sou, comme tous les hommes à idées. Ces gens-là pensent et dépensent, sans faire attention à rien. Figurez-vous un cochon qui vague

dans un bois à truffes ! Il est suivi par un gaillard, l'homme d'argent, qui attend le grognement excité par la trouvaille. Quand l'homme à idées a rencontré quelque bonne affaire, l'homme d'argent lui donne alors une tape sur l'épaule et lui dit : Qu'est-ce que c'est que ça ? Vous vous mettez dans la gueule d'un four, mon brave, vous n'avez pas les reins assez forts ; voilà mille francs, et laissez-moi mettre en scène cette affaire. Bon ! le banquier convoque alors les industriels. Mes amis, à l'ouvrage ! des prospectus ! la blague à mort ! On prend des cors de chasse et on crie à son de trompe : Cent mille francs pour cinq sous ! ou cinq sous pour cent mille francs, des mines d'or, des mines de charbon. Enfin, toute l'*esbroufe* du commerce. On achète des hommes de science ou d'art, la parade se déploie, le public entre, il en a pour son argent, la recette est dans nos mains. Le cochon est chambré sous son toit avec des pommes de terre, et les autres se chafriolent dans les billets de banque. Voilà, mon cher monsieur. Entrez dans les affaires. Que voulez-vous être ? cochon, dindon, paillasse ou millionnaire ? Réfléchissez à ceci : je vous ai formulé la théorie des emprunts modernes...

César Birotteau, 1837.

B. — *Un agioteur (Diard).*

Il pratiqua le vol décent auquel se sont adonnés tant d'hommes masqués ou cachés dans les coulisses du théâtre politique : vol qui, fait dans la rue, à la lueur d'un réverbère, enverrait au bagne un malheu-

reux, mais que sanctionne l'or des moulures et des candélabres. Diard accaparait et revendait des sucres, il vendait des places, il eut la gloire d'inventer l'*homme de paille* pour les emplois lucratifs qu'il était nécessaire de garder pendant un certain temps avant d'en avoir d'autres... Pour peindre d'un seul mot ce haut négoce, il demanda *tant du cent* sur l'achat de quinze voix législatives qui, dans l'espace d'une nuit, passèrent des bancs de la Gauche aux bancs de la Droite. Les actions ne sont plus ni des crimes, ni des vols, c'est faire du gouvernement, commanditer l'industrie, être une tête financière. Diard fut assis par l'opinion publique sur le banc d'infamie où siégeait déjà plus d'un homme habile. Là se trouva l'aristocratie du mal. C'est la chambre haute des scélérats de bon ton.

Les Marana.

C. — L'argent et la vie future.

Les avares ne croient point à une vie à venir, le présent est tout pour eux. Cette réflexion jette une horrible clarté sur l'époque actuelle, où, plus qu'en aucun autre temps, l'argent domine les lois, la politique et les mœurs. Institutions, livres, hommes et doctrines, tout conspire à miner la croyance d'une vie future sur laquelle l'édifice social est appuyé depuis 1.800 ans. Maintenant le cercueil est une transition peu redoutée. L'avenir qui nous attendait par delà le *Requiem* a été transposé dans le présent. Arriver *per fas et nefas* au paradis terrestre du luxe et des jouis-

sances vaniteuses, pétrifier son cœur et se macérer le corps en vue de possessions passagères, comme on souffrait jadis le martyre de la vie en vue de biens éternels, est la pensée générale ; pensée d'ailleurs écrite partout, dans les lois qui demandent à un homme : Que paies-tu ? au lieu de lui dire : Que penses-tu ? *Quand cette doctrine aura passé de la bourgeoisie au peuple, que deviendra le pays ?*

Eugénie Grandet, 1833.

---

§ IV. — Exhortation au devoir social.

L'abbé Bonnet à Mme Graslin.

... A vous, reprit le courageux prêtre, à vous dont l'âme est si grande, je dois d'autres paroles que celles dues à mes humbles paroissiens. Vous pouvez, vous dont l'esprit est si cultivé, vous élever jusqu'au *sens divin de la religion catholique,* exprimée par des images aux yeux des petits et des pauvres. Ecoutez-moi bien, il s'agit ici de vous ; car, malgré l'étendue du point de vue où je vais me placer pour un moment, ce sera bien votre cause.

Le *droit,* inventé pour protéger les sociétés, est établi sur l'égalité. La société, qui n'est qu'un ensemble de faits, est basée sur l'inégalité. Il existe donc un désaccord entre le fait et le droit. La société doit-elle marcher réprimée ou favorisée par la loi ? En d'autres termes, la loi doit-elle s'opposer au mouvement intérieur social pour maintenir la société, ou doit-elle être faite d'après ce mouvement pour la conduire ? Depuis l'existence des sociétés, aucun législateur n'a osé prendre sur lui de décider cette question. Tous les législateurs se sont contentés d'analyser les faits, d'indiquer ceux qui leur ont paru blâmables ou criminels, et d'y attacher des punitions ou des récom-

penses. Telle est la loi humaine : elle n'a ni les moyens de prévenir les fautes, ni les moyens d'en éviter le retour chez ceux qu'elle a punis. La philanthropie est une sublime erreur ; elle tourmente inutilement le corps ; elle ne produit pas le baume qui guérit l'âme. Le philanthrope enfante des projets, émet des idées, en confie l'exécution à l'homme, au silence, au travail, à des consignes, à des choses muettes et sans puissance. La religion ignore ces imperfections, car elle a étendu la vie au delà de ce monde. En nous considérant tous comme déchus et dans un état de dégradation, elle a ouvert un inépuisable trésor d'indulgence ; nous sommes tous plus ou moins avancés vers notre entière régénération ; personne n'est infaillible : l'Eglise s'attend aux fautes et même aux crimes. Là où la société voit un criminel à retrancher de son sein, l'Eglise voit une âme à sauver. Bien plus !..... Inspirée de Dieu, qu'elle étudie et contemple, l'Eglise admet l'inégalité des forces, elle tient compte de la disproportion des fardeaux. Si elle vous trouve inégaux de cœur, de corps, d'esprit, d'aptitude, de valeur, elle vous rend tous égaux par le repentir. Là, l'égalité, Madame, n'est plus un vain mot, car nous pouvons être, nous sommes tous égaux par les sentiments. Depuis le fétichisme informe des sauvages jusqu'aux gracieuses inventions de la Grèce, jusqu'aux profondes et ingénieuses doctrines de l'Egypte et des Indes, traduites par des cultes riants ou terribles, il est une conviction dans l'homme, celle de sa chute, de son péché, d'où vient partout l'idée des sacrifices et du rachat. La mort du Rédempteur, qui a racheté le genre humain,

est l'image de ce que nous devons faire pour nous-mêmes : rachetons nos fautes ! rachetons nos erreurs ! rachetons nos crimes ! Tout est rachetable : le catholicisme est dans cette parole ; de là ses adorables sacrements, qui aident au triomphe de la grâce et soutiennent le pécheur. Pleurer, Madame, gémir comme Madeleine dans le désert n'est que le commencement ; agir est la fin. Les monastères pleuraient et agissaient, ils priaient et civilisaient ; ils ont été les moyens actifs de notre divine religion. Ils ont bâti, planté, cultivé l'Europe, tout en sauvant le trésor de nos connaissances et celui de la justice humaine, de la politique et des arts. On reconnaîtra toujours en Europe la place de ces centres radieux. La plupart des villes modernes sont filles d'un monastère. Si vous croyez que Dieu ait à vous juger, l'Eglise vous dit par ma voix que tout peut se racheter par les bonnes œuvres du repentir. Les grandes mains de Dieu pèsent à la fois le mal qui fut fait et la valeur des bienfaits accomplis. Soyez à vous seule le monastère ; vous pouvez en recommencer ici les miracles. Vos prières doivent être des travaux. De votre travail doit découler le bonheur de ceux au-dessus desquels vous ont mise votre fortune, votre esprit, tout, jusqu'à cette position naturelle, image de votre situation sociale.

Le Curé de village.

---

§ V. — Un « bon » propriétaire.

Les grands propriétaires du département admiraient beaucoup la conduite du général de Montcornet, et le préfet, dans ses salons, disait que si, au lieu de demeurer à Paris, les sommités sociales venaient sur leurs terres et s'entendaient, on finirait par obtenir quelque résultat heureux ; car ces mesures-là, ajoutait le préfet, devraient se prendre partout, être appliquées avec ensemble et modifiées par des bienfaits, par une philanthropie éclairée, comme fait le général de Montcornet.

En effet, le général et sa femme, assistés de l'abbé Brossettes, essayaient de la bienfaisance. Ils l'avaient raisonnée ; ils voulaient démontrer, par des résultats incontestables, à ceux qui les pillaient qu'ils gagneraient davantage en s'occupant à des travaux licites. Ils donnaient du chanvre à filer et payaient la façon ; la comtesse faisait ensuite fabriquer de la toile avec ce fil, pour faire des torchons, des tabliers, de grosses serviettes pour la cuisine et des chemises pour les indigents. Le comte entreprenait des améliorations qui voulaient des ouvriers, et il n'employait que ceux des communes environnantes. Sibilet était chargé de ces détails, tandis que l'abbé Brossettes indiquait les vrais nécessiteux à la comtesse et les lui amenait

souvent. Mme de Montcornet tenait ses assises de bienfaisance dans la grande antichambre qui donnait sur le perron. C'était une belle salle d'attente, dallée en marbre blanc et rouge, ornée d'un beau poêle en faïence, garnie de longues banquettes couvertes en velours rouge.

Les Paysans.

---

§ VI. — Le système de gouvernement.

« La France doit être une monarchie constitutionnelle, avoir une famille royale héréditaire, une Chambre des pairs extraordinairement puissante, qui représente la propriété, etc., avec toutes les garanties possibles d'hérédité et des privilèges dont la nature doit être discutée ; puis une seconde assemblée élective, qui représente tous les intérêts de la classe intermédiaire, qui sépare les hautes positions sociales de ce qui s'appelle le peuple.

« La masse des lois et leur esprit doit tendre à éclairer *le plus possible* le peuple, les gens qui n'ont rien, les ouvriers, les prolétaires, etc., afin de faire le plus possible d'hommes à l'état d'aisance qui distingue la classe intermédiaire ; mais aussi le peuple doit être laissé sous le joug le plus puissant, de manière que ses individus trouvent lumière, aide et protection, et qu'aucune idée, aucune forme, aucune transaction ne le rende turbulent... »

Lettre à Mme Carraud (fin de 1830).

§ VII. — Le Communisme.

Depuis 1792, tous les propriétaires de France sont devenus solidaires. Hélas ! si les familles féodales, moins nombreuses que les familles bourgeoises, n'ont compris leur solidarité ni en 1400 sous Louis XI, ni en 1600 sous Richelieu, peut-on croire que, malgré les prétentions du XIXe siècle au progrès, la bourgeoisie sera plus unie que ne le fut la noblesse ? Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie, sans en avoir les avantages. Le *chacun chez soi, chacun pour soi,* l'égoïsme de famille tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique merveilleusement depuis trois siècles. Quoi qu'on fasse, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline qui rendit l'Eglise un admirable modèle de gouvernement qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard. L'audace avec laquelle le communisme, cette logique vivante et agissante de la démocratie, attaque la société dans l'ordre moral, annonce que dès aujourd'hui le Samson populaire, devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave, au lieu de les secouer dans la salle du festin.

Les Paysans.

§ VIII. — La Constitution de l'Eglise.

... Les hommes ont beaucoup perdu à sortir des voies tracées par le Christianisme. L'Eglise, de laquelle peu de personnes s'avisent de lire l'histoire, et que l'on juge d'après certaines opinions erronées répandues à dessein dans le peuple, a offert le parfait modèle du gouvernement que les hommes cherchent à établir aujourd'hui. Le principe de l'élection en a fait longtemps une grande puissance politique. Il n'y avait pas autrefois une seule institution religieuse qui ne fût basée sur la liberté, sur l'égalité. Toutes les voies coopéraient à l'œuvre. Le principal, l'abbé, l'évêque, le général d'Ordre, le Pape étaient alors choisis consciencieusement d'après les besoins de l'Eglise ; ils en exprimaient la pensée : aussi l'obéissance la plus aveugle leur était-elle due. Je tairai les bienfaits sociaux de cette pensée qui a fait les nations modernes, inspiré tant de poèmes, de cathédrales, de statues, de tableaux et d'œuvres musicales, pour vous faire seulement observer que vos élections plébéiennes, le jury et les deux Chambres ont pris racine dans les conciles provinciaux et œcuméniques, dans l'épiscopat et le collège des cardinaux ; à cette différence près que les idées philosophiques actuelles sur la civilisation me semblent pâlir devant la

sublime et divine idée de la communion catholique, image d'une communion sociale universelle, accomplie par le Verbe et par le fait réunis dans le dogme religieux. Il sera difficile aux nouveaux systèmes politiques, quelque parfaits qu'on les suppose, de recommencer les merveilles dues aux âges où l'Eglise soutenait l'intelligence humaine.

— Pourquoi ? dit Genestas.

— D'abord, parce que l'élection, pour être un principe, demande chez les électeurs une égalité absolue : ils doivent être des *quantités égales,* pour me servir d'une expression géométrique, ce que n'obtiendra jamais la politique moderne. Puis les grandes choses sociales ne se font que par la puissance des sentiments, qui seule peut réunir les hommes, et le philosophisme moderne a basé les lois sur l'intérêt personnel, qui tend à les isoler. Autrefois, plus qu'aujourd'hui, se rencontraient, parmi les nations, des hommes généreusement animés d'un esprit maternel pour les droits méconnus, pour les souffrances de la masse. Aussi le prêtre, enfant de la classe moyenne, s'opposait-il à la force matérielle et défendait-il les peuples contre leurs ennemis. L'Eglise a eu des possessions territoriales, et ses intérêts temporels, qui paraissaient devoir la consolider, ont fini par affaiblir son action. En effet, le prêtre a-t-il des propriétés privilégiées, il semble oppresseur ; l'Etat le paye-t-il, il est un fonctionnaire, il doit son temps, son cœur, sa vie ; les citoyens lui font un devoir de ses vertus, et sa bienfaisance, tarie dans le principe du libre arbitre, se dessèche dans son cœur. Mais que le prêtre soit

pauvre, qu'il soit volontairement prêtre, sans autre appui que Dieu, sans autre fortune que le cœur des fidèles, il redevient missionnaire de l'Amérique, il s'institue apôtre, il est le prince du bien. Enfin, il ne règne que par le dénûment et il succombe par l'opulence.

Le Médecin de campagne.

§ IX. — L'abbé Dutheil.

Ce prêtre appartenait à cette minime portion du clergé français qui penche vers quelques concessions, qui voudrait associer l'Eglise aux intérêts populaires pour lui faire reconquérir, par l'application des vraies doctrines évangéliques, son ancienne influence sur les masses, qu'elle pourrait alors relier à la monarchie. Soit que l'abbé Dutheil eût reconnu l'impossibilité d'éclairer la cour de Rome et le haut clergé, soit qu'il eût sacrifié ses opinions à celles de ses supérieurs, il demeura dans les termes de la plus rigoureuse orthodoxie, tout en sachant que la seule manifestation de ses principes lui fermait le chemin de l'épiscopat. Ce prêtre éminent offrait la réunion d'une grande modestie chrétienne et d'un grand caractère. Sans orgueil ni ambition, il restait à son poste en y accomplissant ses devoirs au milieu des périls. Les libéraux de la ville ignoraient les motifs de sa conduite, ils s'appuyaient de ses opinions et le comptaient comme un patriote, mot qui signifie révolutionnaire dans la langue catholique. Aimé par ses inférieurs qui n'osaient proclamer son mérite, mais redouté par ses égaux, qui l'observaient, il gênait l'évêque. Ses vertus et son savoir, enviés peut-être, empêchaient toute persécution ; il était impossible de se plaindre

de lui, quoiqu'il critiquât les maladresses politiques par lesquelles le trône et le clergé se compromettaient mutuellement ; il en signalait les résultats à l'avance et sans succès, comme la pauvre Cassandre également maudite avant et après la chute de la patrie. A moins d'une révolution, l'abbé Dutheil devait rester comme une de ces pierres cachées dans les fondations, et sur lesquelles tout repose. On reconnaissait son utilité, mais on le laissait à sa place, comme la plupart des solides esprits dont l'avènement au pouvoir est l'effroi des médiocrités. Si, comme l'abbé de Lamennais, il eût pris la plume, il aurait été sans doute comme lui foudroyé par la cour de Rome. L'abbé Dutheil était imposant. Son extérieur annonçait une de ces âmes profondes, toujours unies et calmes à la surface. Sa taille élevée, sa maigreur, ne nuisaient point à l'effet général de ses lignes qui rappelaient celles que le génie des peintres espagnols a le plus affectionnées pour représenter les grands méditateurs monastiques et celles que Thorvalsen a trouvées récemment pour ses *Apôtres*. Presque raides, ces longs plis du visage, en harmonie avec ceux du vêtement, ont cette grâce que le moyen-âge a mise en relief dans les statues mystiques collées au portail de ses églises. La gravité des pensées, celle de la parole et celle de l'accent s'accordaient chez l'abbé Dutheil et lui seyaient bien. A voir ses yeux noirs, creusés par les austérités et entourés d'un cercle brun, à voir son front jaune comme une vieille pierre, sa tête et ses mains presque décharnées, personne n'eût voulu entendre une voix et des maximes autres que celles qui sortaient de sa bouche. Cette grandeur purement

physique, d'accord avec la grandeur morale, donnait à ce prêtre quelque chose de hautain, de dédaigneux, aussitôt démenti par sa modestie et par sa parole, mais qui ne prévenait pas en sa faveur. Dans un rang élevé, ces avantages lui eussent fait obtenir sur les masses cet ascendant nécessaire, et qu'elles laissent prendre sur elles par des hommes ainsi doués ; mais les supérieurs ne pardonnent jamais à leurs inférieurs de posséder les dehors de la grandeur, ni de déployer cette majesté tant prisée des anciens et qui manque si souvent aux organes du pouvoir moderne.

Le Curé de village.

§ X. — L'abbé Bonnet.

De petite taille et débile en apparence, M. Bonnet frappait tout d'abord par le visage passionné qu'on suppose à l'apôtre : une figure presque triangulaire commencée par un large front sillonné de plis, achevée des tempes à la pointe du menton par les deux lignes maigres que dessinaient ses joues creuses. Dans cette figure, endolorie par un teint jaune comme la cire d'un cierge, éclataient deux yeux d'un bleu lumineux de foi, brûlant d'espérance vive. Elle était également partagée par un nez long, mince et droit, à narines bien coupées, sous lequel parlait toujours, même fermée, une bouche large à lèvres prononcées, et d'où il sortait une de ces voix qui vont au cœur. La chevelure châtaine, rare, fine et lisse sur la tête, annonçait un tempérament pauvre, soutenu seulement par un régime sobre. La volonté faisait toute la force de cet homme. Telles étaient ses distinctions. Ses mains courtes eussent indiqué chez tout autre une pente vers de grossiers plaisirs, et peut-être avait-il, comme Socrate, vaincu ses mauvais penchants. Sa maigreur était disgracieuse : ses épaules se voyaient trop ; ses genoux semblaient cagneux. Le buste, trop développé relativement aux extrémités, lui donnait l'air d'un bossu sans bosse. En somme, il

devait déplaire. Les gens à qui les miracles de la pensée, de la foi, de l'art sont connus pouvaient seuls adorer ce regard enflammé du martyr, cette pâleur de la constance et cette voix de l'amour qui distinguaient le curé Bonnet. Cet homme, digne de la primitive Eglise, qui n'existe plus que dans les tableaux du XVI[e] siècle et dans les pages du Martyrologe, était marqué du sceau des grandeurs humaines, qui approchent le plus des grandeurs divines, par la conviction dont le relief indéfinissable embellit les figures les plus vulgaires.

Le Curé de village.

Bar-le-Duc. — Impr. Brodard, Meuwly et C[ie].

7° Mlle de GOURLET. — **La Maison sociale.** — Rayonnement d'idées et d'œuvres dans un quartier populaire de Paris.

8. **Le comte Albert de Mun.**—*Son Œuvre au Parlement et dans le pays... proposée aux études des « Jeunes. »*

9-10. Léon de SEILHAC. — **Associations et Syndicats. — Coopération.** — Syndicats. — Coopération ; production, consommation, crédit.

11. J.-B. PIOLET. — **Les Jardins ouvriers.** — Leur modèle dans la création de Saint-Etienne.

12. Patris de BREUIL. — **Visite d'une Paroisse ouvrière.** — Œuvres organisées par l'abbé Cetty, à Mulhouse.

13. Et. MARTIN-SAINT-LÉON. — **La Mutualité.** — I. *Etude générale.* Sa récente législation. Son histoire ancienne.

14. CHARPENTIER. — **Conférenciers populaires.** — Comment ils se forment. Essai à l'étranger et en France.

15. FLORNOY.—**La Femme du monde et les Œuvres sociales.** — Attrayante étude sur le rôle social qui revient à la femme.

16. François VEUILLOT.— **Plaisance.**—Quartier excentrique de la capitale, vivifié par les œuvres du Rosaire.

17. ENGERAND.— **La Dentelle à la main** ou restauration de l'un des petits métiers qui se font à la maison.

18. DEDÉ. — **Mutualité.** — II. *Constitution d'une Société de Secours mutuels.*

19. Léon de SEILHAC. — **Professions et Métiers.** — I. *Le Pêcheur de Sardines.* — Enquête.

20. DEDÉ. — **Union mutualiste des Françaises.** — L'Œuvre aide par ses conseils et ses subsides les sociétés locales.

21. Mme FROMENT. — **Professions et Métiers.** — II. *Ouvrières Parisiennes.* Observations faites sur place.

22-23. MAZELIN. — **Conférencier agricole.** — I. *Exposition.* — II. *Documentation.*

24. Léon AUDRAY. — **Professions et Métiers.** — III. *L'Employé.* Commencement d'organisation.

2e SÉRIE

25. A. RENAULT. — **Le Syndicat agricole de la Champagne.** — Il rayonne sur trois départements et multiplie ses sections.

26. H. VIVIENNE. — **Les Meneurs socialistes.** — Histoire d'un ouvrier qui assiste aux variations intéressées de ses chefs.

27. Victor de CLERCQ. — **Organisation de la petite bourgeoisie en Belgique..**

28. P. du MAROUSSEM. — **Qu'est-ce que l'ouvrier? Qu'est-ce que la Question ouvrière?**

29-30. — François VEUILLOT. — **Association catholique de la Jeunesse française. — Le Sillon.** Les « Jeunes » sont entrés dans le mouvement social. Exposition de leurs doctrines, de leur organisation.

31. Mlle ROCHEBILLARD. — **Syndicat d'Ouvrières lyonnaises** — Effort admirable d'une femme pour organiser les ouvrières.

32. QUILLET. — **L'Enseignement ménager.** — Programme et conditions d'installation.

33. E. MONTIER. — **Les « Philippins » de Rouen.** — Type de patronage transformé en Collège populaire.

34. Léon de SEILHAC. — **Comment organiser le Placement ?** La loi de 1904. Organisations en France et à l'étranger.

35. DEDÉ. — **Mutualité.** — III. *Fonctionnement d'une Société de Secours Mutuels.* — Manuel nécessaire à un administrateur.

36. A. PERRIN. — **Le Syndicat central des Unions fédérales.** Avantages offerts aux professions de l'Ameublement, de l'Architecture, de l'Alimentation, du Bâtiment, etc.

37. Mlle de GOURLET. – **Colonies sociales.** — Résidence des riches dans les quartiers peu fortunés. — *Settlements.*

38. Pierre SYLVESTRE. — **Le Catholicisme social pratique à Bergame (Italie).**

39. Max TURMANN. — **En plein air.** — **Colonies de vacances, colonies syndicales,** — qui donnent la santé, du bonheur, les grands aspects de la nature, les bonnes paroles qui élèvent les âmes.

40. François VEUILLOT. — **Union d'employés des Chemins de Fer.** — Efforts tentés par un personnel excellent, pour se grouper.

41. Max TURMANN. — **Le Volksverein.** — Union populaire allemande.

42. P. DÉRÉ — **Le Typographe.** — Observations prises sur le vif chez les ouvriers du Livre.

43. Emm. RIVIÈRE. — **Syndicats et Commissions mixtes.** — Expérience d'un industriel.

44. V. LOISELET. — **La grève d'Armentières** (oct.-nov. 1903).

45. PETERS. — **Avaux-le-Château.** — Petit pays des Ardennes appelé à la vie syndicale par son curé.

46. JEAN-PIERRE. — I. **Maîtres et Serviteurs.** — Exposé de la crise du service domestique.

47. G. de SAINT-AUBERT. — **Les Retraites ouvrières.** — Etude impartiale des différents projets de loi.

48. VALERY. — **Syndicat agricole modèle à Quet-en-Beaumont.**

3e SÉRIE

49. Du MAROUSSEM. — **Qu'est-ce que la Question sociale? Qu'est-ce que la Démocratie?**

50. Abbé CETTY. — **Le Crédit ouvrier.** — Exposition d'une institution de Crédit populaire élevant en 1904 jusqu'à 368 maisons à Mulhouse.

51. A. DELAIRE. — **Le Play et son Ecole.** — Les principes, les exemples, les méthodes du Maître résumés par le plus fidèle des disciples.

52. DEDÉ. — **Mutualité.** — IV. *Législation et Statuts.*

53. M. BEAUFRETON. — **Union familiale de Charonne** : Patronage, Cercle, Enseignement ménager, Institut populaire en un groupement.

54. Em. CACHEUX. — **Habitations ouvrières à bon marché.** — I. Remarques inspirées par la science, par l'expérience. Types divers.

55. JEAN-PIERRE. — **Maîtres et Serviteurs.** — II. *Les Réformes du Service domestique.*

56. LELEU. — **Cercles d'études.** — Exemples, programmes offerts à la jeunesse.

57. Ch. VINCQ. — **Hygiène professionnelle.** — Elle prévient les maladies si fréquentes qui naissent du travail.

58. Em. CACHEUX. — **Habitations ouvrières à bon marché.** — II. *Construction. Coopératives d'habitations.*

59. Mme CHANGEUX. — Deux Causeries : **Que faire de nos filles? Comment lutter contre l'alcoolisme?**

60. **Correspondance de l'A. P.** — Echange de vues entre les lecteurs et les rédacteurs.

61. Maurice BEAUFRETON. — **Education sociale de la Femme.**

62. Georges PIOT. — **Pourquoi et comment s'associer?** — Armé de textes, l'auteur montre comment la loi de 1901 peut servir la liberté.

63. Abbé THOUVENIN. — **Caisse de Retraite et de Dotation.** — Institutions nécessaires : l'une aux vieillards, l'autre aux jeunes gens.

64. Louis RIVIÈRE. — **Assistance par le Travail.** — Les meilleurs moyens de donner du travail et par là de faire *bien* le *bien.*

65. Victor BETTENCOURT. — **L'Apprentissage.** — Décadence. Relèvement.

66. RÉMY. — **Un Secrétariat d'Action sociale dans le Sud-Est.** — Les « Jeunes » de Lyon et la *Chronique du Sud-Est.*

67. H.-J. LEROY. — **Le Clergé et les Œuvres sociales.** — Intervention. Réponse aux objections.

68. Fir. CORDIER. — **L'Enquête.** — Utilité. Mécanisme.

69. PELUD-RIBOUD. — **Assurance mutuelle contre l'incendie.**
70. DOSIO-VERCELLI. — **L'assistance des émigrés italiens en Europe.**
71. MÉNY. — **Nos petits Marmitons.** — Enquête.
72. CH. GIDE. — **Les Coopératives de consommation.**

4e SÉRIE

73. G. CERCEAU. — **Léon XIII et le Travail,** d'après les Actes pontificaux.
74. H. CETTY. — **Le Mariage dans les Classes ouvrières.**
75. TERREL. — **Le Crédit agricole** ou la *Fédération des Caisses rurales.*
76. MAX TURMANN. — **Syndicats allemands.** Syndicats socialistes, syndicats chrétiens.
77. H.-J. LEROY. — **L'Art doit-il être populaire?**
78. ABBÉ CH. THELLIER DE PONCHEVILLE. — **Une caisse ouvrière de prêts pour maisons ouvrières.**
79. G. LORETTE. — **Les Laiteries coopératives.**
80. FR. FUNCK-BRENTANO. — **Les Devoirs de l'Argent.**
81. ABBÉ CETTY. — **Choses d'Allemagne. Rayons et ombres.**
82. E. FLORNOY. — **Galerie sociale. Ozanam.**
83. DE LA TOUR DU PIN LA CHARCE. — **La Représentation professionnelle.**
84. L. RIVIÈRE. —**Protection de la Jeune Ouvrière.**
85. DE BOISSIEU. — **Rôle social du grand Propriétaire foncier.**
86. ABBÉ BROUILLET. — **Vieille-Loye.** Initiatives d'un curé avec les verriers, avec les ruraux.
87. H. DE FRANCE. — **Les Associations.**
88. DAUDÉ-BANCEL. — **Une Coopérative de consommation.**
89. ANTOINE MARTIN. — **Vers un Groupe d'Etudes.**
90. JULES DE L'ECLUSE. — **Professions et Métiers.** — VIII. *La Batellerie.*
91. ABBÉ E. BEAUPIN. — **Les Cercles d'Etudes de Jeunes Filles.**
92. J. FRANÇOIS. — **Association des Emigrants du Nord.**
93. CH. CLAVERIE. — **Syndicat des Employés du Commerce et de l'industrie des Petits-Carreaux.**
94. L. RIVIÈRE. — **Le Bien de famille.**
95. GEORGE MENY. — **Le Chiffonnier de Paris.**
96. PONTHIERE. — **La Maison du Peuple.**

97. G. GOYAU. — **Solidarisme et Christianisme.**
98. P. GEMAHLING. — **La Femme ouvrière et la Maternité.**
99. Abbé H. QUILLET. — **La Conférence au Village.**
100. P. CONSTANT. — **Socialisme et Action Rurale.**
101. BLONDEL. — **La Situation économique et sociale des Etats-Unis.**

Pour paraître en Mars et Avril 1906

102. R. P. VENANCE. — **Saint François d'Assise et son rôle social.**
103. Abbé SÉCHEROUX. — **Une Caisse Dotale.**
104. Ph. de LAS-CASES. — **Les Caisses de Chômage.**
105. J.-B. PIERREL. — **Union des Syndicats agricoles de Remiremont.**

En rappelant la triple division de ses Tracts : *Principes, Enquêtes, Monographies,* l'A. P. les a groupés, dans un but pratique, sous les titres suivants :

Principes et Etudes générales : 1 – 8 – 28 – 49 – 51 – 60 – 61 – 62 – 67 – 68 – 73 – 77 – 80 – 81 – 82 – 83 – 87 – 94 – 97 – 100 – 101 – 102.

Œuvres rurales : 2 – 3 – 5 – 6 – 14 – 22 – 23 – 39 – 45 – 48 – 63 – 69 – 70 – 75 – 79 – 85 – 86 – 92 – 94 – 99 – 100 – 103.

Œuvres urbaines : 4 – 7* – 11 – 12 – 14 – 16 – 21 – 31 – 34 – 37 – 39 – 40 – 50 – 54 – 58 – 63 – 64 – 65 – 71 – 72 – 74 – 78 – 84 – 96 – 98 – 104 – 105 – 106.

Œuvres sociales sacerdotales : 3 – 11 – 12 – 45 – 48 – 50 – 67 – 86 – 102.

Œuvres féminines : 4 – 15 – 17 – 20 – 21 – 31 – 32 – 46 – 55 – 61 – 84 – 91 – 98.

Œuvres de jeunes gens : 16 – 22 – 23 – 29 – 30 – 33 – 56 – 65 – 66 – 89 – 99 – 107.

Professions et Métiers : 7* – 19 – 21 – 24 – 26 – 40 – 42 – 44 – 46 – 47 – 55 – 57 – 68 – 70 – 71 – 74 – 83 – 85 – 90 – 95.

Syndicats : 4 – 5 – 9 – 10 – 25 – 31 – 36 – 40 – 43 – 62 – 76 – 92 – 93.

Mutualité, coopération : 2 – 3 – 6 – 13 – 18 – 20 – 35 – 45 – 48 – 52 – 53 – 54 – 58 – 62 – 63 – 69 – 72 – 75 – 78 – 79 – 87 – 88 – 92 – 104 – 105 – 106.

A l'étranger : 12 – 27 – 38 – 41 – 50 – 61 – 70 – 76 – 81 – 101 – 106.

N. B. — La **traduction italienne** d'une première série de 24 tracts est éditée par LUIGI BUFFETTI, Trévise (Italie). — Une traduction espagnole existe également. Editeurs : ANDRÈS URIARTE, Pilard, 1, Saragosse, et *Accion Social Catolica*, Calle de Fuenclara, 2, Saragosse.



Les *Actes Sociaux* formeront un ensemble de documents rigoureusement officiels ; l'exactitude en sera l'honneur et la coquetterie.

L'Action Populaire est heureuse d'offrir au public un nouvel instrument de travail. Elle fait appel, pour le mieux façonner, au dévouement et à la collaboration de ses amis. Volontiers, elle recevra les renseignements de nature à enrichir et à compléter sa collection, désireuse de présenter à tous ce qu'elle a reçu de chacun. Tous bénéficieront ainsi des méthodes et des procédés susceptibles d'imitation ou d'adaptation ; l'initiative et l'expérience des uns seront un profit pour les autres dans les mille essais de travail social et d'éducation populaire qui se tentent aujourd'hui.

A. P.

Pour paraître le 20 Mars :

FRANÇAISES

Un volume in-12. — Prix : **2** fr. **50**; franco, **3** fr. — Action Populaire, 48, rue de Venise, Reims ; V. Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

Mlle Gahéry. — L'Union familiale.
Mme Jean Brunhes. — La Ligue d'Acheteurs.
Mme Déglin. — Protection de la jeune fille.
Mme Flornoy. — L'Action sociale de la femme.
Mme Jeanne Divoire. — Cercles d'études.
Mlle Rochebillard. — Mes Idées.
Csse de Diesbach. — L'enseignement Ménager.
Baronne Brincart. — L'Enquête.
Mme Changeux. — Dans une ville de l'Est.
Csse de Cossé-Brissac. — Le Fil et l'Aiguille.
Mlle A. de Marmier. — Le travail au Foyer.
Mme Thome. — Le Foyer.
Mme Françoise Dorive. — Le devoir des Femmes françaises.
Mme X... — La Presse pour Tous.
Mme Lucie-Félix Faure Goyau. — Mutualité.
Mlle Mangeret. — Congrès de Jeanne d'Arc.
Mlles Frossard et De Valette. — Ligue Patriotique des Françaises.

Ces pages forment un livre d'éducation familiale et sociale. C'est pourquoi l'Enseignement ménager, les Conférences, les Enquêtes, la Science du foyer, les Cercles d'études — si un tel mot convient à leur modestie — tiennent ici une large place, de beaucoup la première.

« C'est un livre de compassion, de pitié qui jette un jour douloureux sur des misères navrantes et pourtant insoupçonnées de tant d'ouvrières, de dames et demoiselles de magasins qui vêtent leur pauvreté des couleurs de la richesse.

« C'est un livre de prière puisqu'il sollicite le concours de ces femmes chrétiennes qui feraient tant de bien si, par exemple, écoutant les conseils de la Ligue des Acheteurs, par le seul fait de leur union, elles arrêtaient le travail du dimanche et prévenaient le surmenage des ateliers.

« C'est un livre d'enseignement intégral, puisqu'il joint l'exemple à la leçon, en disant ce que des femmes de grand cœur et de sens pratique ont fait pour organiser la profession des ouvrières, féminiser le Syndicat, réjouir le foyer, propager la mutualité familiale ou maternelle, combattre la mortalité, épouvantable, dans certains quartiers, chez les tout petits. » A. P.

Pour paraître le 20 Mars.

H.-J. LEROY

PAGES SOCIALES

Un volume in-8°. — Prix : **3** fr. **50**; franco **4** fr. **50.** — Action Populaire, 48, rue de Venise, Reims; V. Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

D'ordinaire c'est pleine de confiance et sans formuler d'exception que l'Action Populaire présente à ses lecteurs un livre nouveau; qu'elle souhaite qu'il soit entre les mains de tous comme un outil bon à leur travail. Les *Pages Sociales* ne recevront pas d'elle une recommandation aussi étendue; loyale dans sa louange, elle dira que si elles conviennent à beaucoup, peut-être elles ne conviennent pas au grand nombre.

En voici la raison :

Les questions sociales ont deux aspects : un aspect matériel, un aspect spirituel; elles sont en même temps corps et âme.

Plus sensibles sous leur aspect matériel, elles sont ouvertes à tous; les plus simples y accèdent sans effort; ils trouvent leur profit à étudier les œuvres utilitaires, les Syndicats, les Coopératives, les Caisses de Crédit qu'ils considèrent surtout comme des instruments de progrès sinon dans la richesse, au moins dans l'aisance. Certes, l'Action Populaire a répondu largement à leur désir, ainsi qu'en témoigne la place faite dans sa collection aux institutions de ce genre.

Cependant les questions sociales intéressent également l'esprit; elles sont, par certains côtés, théologiques, historiques, juridiques ou même esthétiques et littéraires. Dès lors il importait de les étudier dans ces régions plus élevées et aussi plus sereines; les *Pages Sociales* engagent leur lecteur à y monter. Il ne sera point déçu s'il répond à cette invitation discrète. Sur ces hauteurs la pensée est à l'aise et le regard spéculatif s'étend sur un monde d'idées. Beaucoup sont complexes et délicates, mais, baignées dans une vive lumière, elles se dégagent en accusant leurs contours précis.

Tel est le livre rapidement parcouru et jugé dans son ensemble. S'il était permis de tirer son horoscope, même avant sa naissance, je lui dirais : « Peu d'hommes te liront, mais dans ce petit nombre quelques-uns voudront te relire, ils te compteront entre ces rares amis dont la conversation presque intime pénètre d'un charme très particulier une heure de recueillement. » A. P.